

CHANGER D'ÈRE

REMETTRE L'HOMME AU CŒUR DU PROGRÈS

POUR UN RENOUVEAU DE LA
DEMOCRATIE CHRETIENNE

PARTIE I LE MONDE QUI VIENT

CHAPITRE I Deux Léon, deux révolutions

CHAPITRE II Le siècle qui a oublié l'homme

CHAPITRE III L'homme n'est pas une donnée

CHAPITRE IV L'enfant face à la machine

CHAPITRE V Travail, vérité, démocratie : les nouvelles fractures

PARTIE II L'HÉRITAGE À RETROUVER

CHAPITRES VI Rerum Novarum : l'encyclique qui changea l'Europe

CHAPITRE VII Le personnalisme : la révolution de la personne

CHAPITRE VIII De Schuman à Delors : quand la démocratie chrétienne bâtissait l'Europe

CHAPITRE IX Pourquoi nous avons abandonné le bien commun

PARTIE III LE MANIFESTE : Pour une nouvelle doctrine sociale du XXI^e siècle

CHAPITRE X Qui portera la nouvelle doctrine sociale du XXI^e siècle ?

CHAPITRE XI Humaniser l'algorithme

Premier pilier : la dignité humaine avant la performance

- Le droit à la décision humaine
- Le droit à l'explication
- Interdire la notation sociale
- Protéger les citoyens contre la surveillance algorithmique

CHAPITRE XII Une génération à protéger

Deuxième pilier : l'enfant avant le marché

- Le statut de mineur numérique
- Une majorité numérique progressive
- Interdire les intelligences artificielles affectives destinées aux mineurs
- Mettre fin aux mécanismes addictifs
- Le droit à une enfance préservée
- L'enfance, première politique publique de l'ère numérique

CHAPITRE XIII Réhabiliter le travail humain

Troisième pilier : la dignité par l'engagement

- Partager les gains de productivité
- Faire de la reconversion un droit
- Réinvestir dans l'économie du soin
- Valoriser les métiers de la relation
- Faire de l'éducation la profession stratégique du XXI^e siècle
- La nouvelle centralité du travail humain
- La dignité par l'engagement

CHAPITRE XIV Reconstruire la démocratie de la vérité

Quatrième pilier : la vérité comme bien commun

- La traçabilité des contenus
- Faire de la manipulation un enjeu démocratique majeur
- Sanctuariser les processus électoraux
- Une souveraineté informationnelle européenne
- La vérité comme bien commun

CHAPITRE XV La famille, première écologie humaine

Cinquième pilier : reconstruire les liens

- Créer un crédit temps familial
- Faire du soutien à la parentalité une politique publique majeure
- Généraliser le droit à la déconnexion familiale
- Créer un plan national « Espaces sans écran
- Évaluer les politiques publiques à l'aune de leur impact familial
- Reconstruire les liens au cœur du projet national

CHAPITRE XVI Une souveraineté numérique européenne

Sixième pilier : la puissance au service de la liberté

- Construire un véritable cloud européen
- Faire émerger une intelligence artificielle européenne
- Reconquérir notre autonomie technologique
- Réguler les Big Tech au nom de la démocratie
- Créer une Communauté européenne de l'intelligence artificielle
- Faire de l'Europe la puissance humaniste du numérique
- Une nouvelle déclaration Schuman

CHAPITRE XVIII Protéger la République numérique

Septième pilier : la sécurité comme condition de la liberté

- Faire de la cybercriminalité une grande priorité nationale
- Créer une police numérique de proximité
- Créer un parquet national de la criminalité numérique
- Mieux protéger les enfants contre les prédateurs numériques
- Préparer la France aux nouvelles menaces de l'intelligence artificielle
- Créer une réserve citoyenne de cybersécurité
- Éduquer chaque citoyen à la sécurité numérique

PARTIE I

LE MONDE QUI VIENT

CHAPITRE I

Deux Léon, deux révolutions

Certaines dates dépassent leur époque. Certains textes dépassent leur auteur. Certaines intuitions, enfin, traversent les siècles parce qu'elles touchent à quelque chose d'universel : la place de l'homme dans le monde.

En 1891, lorsque Léon XIII publie *Rerum Novarum*, l'Europe est en pleine transformation. Les campagnes se vident, les villes s'étendent, les usines redessinent les paysages et les rythmes de vie. La révolution industrielle produit des richesses considérables mais aussi des déséquilibres immenses. Jamais l'humanité n'a autant produit. Jamais non plus elle n'a autant questionné les conditions de cette production.

Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants travaillent dans des conditions souvent indignes. Les protections sociales sont embryonnaires. Les accidents du travail sont fréquents. Les journées de travail s'étendent parfois sur douze ou quatorze heures. Dans les grandes villes industrielles émergent des quartiers entiers marqués par la pauvreté, la promiscuité et le déracinement.

Face à cette situation, deux réponses s'affrontent.

D'un côté, le libéralisme économique dominant considère que le marché finira naturellement par produire son propre équilibre. De l'autre, les théories révolutionnaires annoncent la lutte des classes et la disparition de la propriété privée.

Léon XIII refuse ce choix binaire. Avec *Rerum Novarum*, il ouvre une troisième voie. Il ne condamne ni l'entreprise, ni l'innovation, ni la propriété. Mais il affirme avec force que l'économie ne peut devenir une fin en soi. Le travailleur n'est pas une marchandise. Le progrès matériel n'a de sens que s'il améliore réellement la condition humaine. La propriété implique des devoirs. L'État doit protéger les plus faibles. Les corps intermédiaires, les syndicats, les associations et les familles doivent participer à l'équilibre social.

Pour la première fois, la question sociale devient pleinement une question politique et morale. À l'époque, peu mesurent encore la portée de cette encyclique. Pourtant, elle va profondément transformer le siècle qui s'ouvre. Elle inspirera les mouvements démocrates-chrétiens à travers toute l'Europe. Elle influencera la création du droit du travail, le développement des politiques familiales, la reconnaissance des syndicats, les systèmes de protection sociale et, plus tard, la construction européenne elle-même. Elle ne produira pas seulement une réflexion. Elle produira une action. Elle ne changera pas seulement les idées. Elle changera les institutions. Elle ne se contentera pas d'analyser une révolution. Elle contribuera à l'humaniser. Plus d'un siècle plus tard, l'histoire semble nous placer face à une situation comparable. Les usines ont laissé place aux plateformes numériques. Les machines mécaniques ont laissé place aux algorithmes. Les chaînes de production ont laissé place aux réseaux mondiaux de données.

Pourtant, la question fondamentale demeure la même.

Quel est le sens du progrès ? Et surtout : au service de qui est-il placé ?

Depuis plusieurs décennies, une nouvelle révolution transforme silencieusement nos sociétés. Contrairement à la révolution industrielle, elle ne modifie pas d'abord les paysages. Elle

transforme directement nos comportements, nos relations, nos décisions et parfois même notre manière de penser.

L'intelligence artificielle constitue le cœur de cette transformation. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous développons des outils capables de reproduire certaines fonctions que nous pensions réservées à l'intelligence humaine : rédiger, analyser, traduire, créer, conseiller, apprendre et bientôt décider.

Cette rupture est considérable. La révolution industrielle augmentait la force humaine. L'intelligence artificielle prétend augmenter l'intelligence humaine. La différence n'est pas seulement technique. Elle est anthropologique.

Car lorsque la machine transforme le travail physique, elle modifie l'économie. Lorsque la machine commence à transformer le raisonnement, le langage, la mémoire et la décision, elle interroge directement ce qui constitue l'homme lui-même.

C'est pourquoi la révolution numérique est probablement plus profonde encore que la révolution industrielle. Elle ne remet pas seulement en cause l'organisation de la production. Elle questionne les fondements mêmes de notre civilisation.

Que devient la liberté dans un monde où les comportements deviennent prédictibles ?

Que devient la démocratie lorsque les algorithmes orientent l'accès à l'information ?

Que devient l'enfance lorsque les écrans deviennent des compagnons permanents ?

Que devient le travail lorsque certaines tâches intellectuelles peuvent être automatisées ?

Que devient la vérité lorsque les images, les voix et les textes peuvent être artificiellement générés ?

Et surtout : que devient l'homme lorsque la machine commence à imiter certaines formes de son intelligence ?

Ces questions ne sont plus théoriques. Elles structurent déjà notre quotidien. Chaque jour, des milliards de données sont collectées, analysées et exploitées. Chaque jour, des algorithmes orientent nos choix de consommation, nos lectures, nos déplacements et parfois même nos relations. Chaque jour, l'intelligence artificielle gagne en puissance et en influence.

Or, face à cette révolution, notre pensée politique semble désarmée.

Nous disposons de stratégies économiques, de réglementations sectorielles et de débats techniques. Mais nous manquons encore d'une véritable vision politique capable de répondre à l'ampleur des transformations en cours. C'est précisément ce qui rend la publication de *Magnifica Humanitas* si importante. Comme Léon XIII en son temps, Léon XIV refuse de réduire la question technologique à une simple question technique. Il nous rappelle que derrière chaque innovation se cache toujours une question plus fondamentale : quelle conception de l'homme voulons-nous défendre ?

Le choix du nom de Léon ne relève pas du hasard. Il établit explicitement un parallèle entre deux époques de rupture. Deux révolutions. Deux moments où le progrès technique menace de dépasser la réflexion morale et politique. Deux moments où il devient nécessaire de réaffirmer la primauté de la personne humaine.

Hier, il fallait humaniser l'usine. Aujourd'hui, il faut humaniser l'algorithme. Hier, la question sociale concernait principalement les conditions de travail. Aujourd'hui, la question humaine concerne tout à la fois le travail, l'enfance, la démocratie, la famille, la vérité et la liberté.

L'enjeu n'est plus simplement social. Il est civilisationnel. Et c'est pourquoi notre responsabilité est immense.

Car comme leurs prédécesseurs au tournant du XXe siècle, les responsables politiques, intellectuels et sociaux de notre génération doivent être capables de produire davantage qu'une critique ou qu'une régulation. Ils doivent produire une vision.

Une vision capable d'organiser le progrès au lieu de le subir. Une vision capable de protéger la dignité humaine sans refuser l'innovation. Une vision capable d'articuler liberté, responsabilité et bien commun.

Autrement dit, une nouvelle doctrine sociale. C'est l'ambition de ce livre. Non pas opposer l'homme à la technologie. Mais rappeler que la technologie ne vaut que par le projet humain qu'elle sert. Car la question fondamentale demeure aujourd'hui exactement la même qu'en 1891 : Le progrès est-il encore au service de l'homme ?

CHAPITRE II

Le siècle qui a oublié l'homme

L'histoire n'avance jamais en ligne droite. Les conquêtes d'une époque ne sont jamais définitivement acquises. Les équilibres construits par une génération peuvent être progressivement remis en cause par les suivantes. Les grandes idées qui ont façonné une société peuvent s'effacer lentement, non sous l'effet d'une révolution brutale, mais d'une accumulation de renoncements, de glissements et d'oublis. Le XXI^e siècle est peut-être en train de vivre l'un de ces moments.

Pendant une grande partie du XX^e siècle, l'Europe a cherché à construire un modèle de développement conciliant progrès économique et dignité humaine. Les leçons des guerres, les ravages des totalitarismes et les excès de la révolution industrielle avaient conduit les sociétés européennes à bâtir des systèmes fondés sur l'équilibre.

Équilibre entre le marché et la puissance publique. Équilibre entre les libertés individuelles et la solidarité collective. Équilibre entre la performance économique et la protection des plus fragiles.

Cette ambition ne naît pas par hasard. Elle est l'héritière directe d'un long courant intellectuel, nourri par le catholicisme social, la démocratie chrétienne, le personnalisme et l'humanisme européen.

Pendant plusieurs décennies, cette vision structure profondément nos sociétés. Elle inspire les systèmes de protection sociale, les politiques familiales, le dialogue social, la construction européenne et une certaine idée du bien commun.

Puis quelque chose change. À partir de la fin du XX^e siècle, l'effondrement des grands blocs idéologiques semble consacrer la victoire définitive du marché. La mondialisation accélère les échanges, les capitaux circulent librement, les technologies se diffusent à une vitesse inédite.

Le progrès économique paraît alors devenir une fin en soi. Progressivement, la question du sens disparaît derrière la question de l'efficacité. La croissance remplace le projet. La performance remplace la finalité. L'individu remplace la personne.

Sans même nous en rendre compte, nous avons commencé à regarder la société à travers un prisme essentiellement économique.

La réussite devient une affaire de performance. L'éducation devient une affaire de compétences. Le travail devient une affaire de productivité. La citoyenneté devient une affaire de droits individuels. Le consommateur prend progressivement le pas sur le citoyen. L'utilisateur prend progressivement le pas sur la personne.

Cette évolution ne résulte pas d'un complot ni d'une volonté organisée. Elle est le produit d'une époque fascinée par les possibilités offertes par la mondialisation, l'innovation et la technologie. Mais elle produit aujourd'hui ses effets.

Jamais les sociétés occidentales n'ont disposé d'autant de richesses matérielles. Jamais elles n'ont eu accès à autant de connaissances. Jamais les outils de communication n'ont été aussi puissants.

Et pourtant, jamais les interrogations sur le sens, la solitude, la transmission et le lien social n'ont été aussi fortes.

En France, près d'un Français sur deux déclare aujourd'hui se sentir seul de manière régulière. Les troubles anxieux progressent fortement chez les jeunes générations. Les phénomènes de défiance à l'égard des institutions atteignent des niveaux historiquement élevés. Les fractures territoriales, culturelles et sociales se renforcent.

Nous vivons dans des sociétés hyperconnectées mais souvent déliées. Nous sommes reliés à tous mais parfois attachés à personne. Nous communiquons davantage mais nous nous rencontrons moins. Nous partageons davantage d'informations mais nous partageons moins de vérités communes.

Cette crise du lien constitue probablement le phénomène politique majeur du début du XXI^e siècle. Elle touche tous les domaines.

La famille se fragilise sous l'effet des contraintes économiques, des rythmes de vie et de l'omniprésence des écrans. L'école peine à transmettre dans une société où l'attention devient rare. Le travail perd parfois sa dimension de vocation pour devenir une simple activité économique. La démocratie souffre d'une fragmentation croissante de l'espace public.

Même les corps intermédiaires qui structuraient autrefois la vie collective syndicats, associations, mouvements d'éducation populaire, partis politiques connaissent des difficultés profondes.

Or une société ne tient pas uniquement par ses institutions. Elle tient par les liens qui unissent les personnes. Elle tient par ce sentiment d'appartenance à une communauté de destin. Elle tient par la confiance. Elle tient par le bien commun.

C'est précisément ce bien commun que notre époque peine parfois à définir.

Pendant plusieurs décennies, nous avons considéré que les mécanismes économiques et les innovations technologiques finiraient naturellement par résoudre les principaux défis collectifs. La technologie devait rapprocher les individus. Elle a parfois accentué leur isolement. La mondialisation devait réduire les fractures. Elle a parfois renforcé le sentiment de déclassement. Les réseaux sociaux devaient démocratiser la parole. Ils ont parfois favorisé la polarisation. L'intelligence artificielle promet aujourd'hui d'améliorer nos capacités. Mais elle pose déjà une question essentielle : au service de quoi ? Car la technologie ne porte jamais seule une vision du monde. Elle amplifie toujours les valeurs de la société qui l'utilise.

Une société qui place l'efficacité au-dessus de tout développera une technologie orientée vers l'optimisation. Une société qui place la dignité humaine au centre développera une technologie orientée vers l'émancipation.

C'est ici que se situe le véritable enjeu du XXI^e siècle. La question n'est pas de savoir si nous devons accepter ou refuser le progrès. Cette opposition est stérile.

La véritable question est de savoir quelle conception de l'homme nous voulons défendre à l'heure où les technologies deviennent capables d'influencer nos comportements, nos relations, nos décisions et parfois même notre perception du réel. Depuis plusieurs décennies, nous avons trop souvent laissé cette question sans réponse.

Nous avons laissé l'économie définir les finalités. Nous avons laissé la technologie fixer le rythme. Nous avons laissé l'innovation déterminer les usages. Nous avons parfois oublié que le progrès n'est pas une fin. Il est un moyen.

Un moyen au service d'un projet humain. Un moyen au service de la liberté. Un moyen au service de la dignité. Un moyen au service du bien commun.

C'est précisément pour cela qu'une nouvelle doctrine sociale devient aujourd'hui nécessaire.

Non pas pour revenir en arrière. Non pas pour rejeter les innovations. Mais pour redonner une direction à un progrès qui avance souvent sans boussole. Car une société qui ne sait plus ce qu'est l'homme finit toujours par oublier pourquoi elle progresse. Et lorsqu'elle oublie pourquoi elle progresse, elle finit par ne plus savoir où elle va. La révolution numérique nous oblige donc à réouvrir une question que nous pensions réglée.

Non pas comment produire davantage. Mais comment vivre mieux. Non pas comment accélérer encore. Mais dans quelle direction avancer. Non pas comment rendre l'homme plus performant. Mais comment préserver ce qui fait son humanité.

C'est cette question qui traverse l'ensemble de notre époque. Et c'est à cette question que nous devons désormais répondre.

CHAPITRE III

L'homme n'est pas une donnée

Chaque époque produit sa propre vision de l'homme. Certaines civilisations ont vu en lui un sujet politique. D'autres un croyant. D'autres encore un travailleur, un consommateur ou un citoyen. Notre époque, elle, tend progressivement à le considérer comme un ensemble de données.

Cette évolution est l'une des plus profondes et des plus silencieuses de notre temps. Elle ne résulte pas d'une théorie politique. Elle n'a pas été décidée par un gouvernement. Elle est née de la rencontre entre la révolution numérique, l'économie des plateformes et les progrès considérables du traitement de l'information.

Pour fonctionner, les grandes infrastructures numériques ont besoin de données.

Elles collectent nos déplacements. Elles enregistrent nos habitudes. Elles analysent nos achats. Elles observent nos comportements. Elles mesurent nos interactions.

Chaque clic, chaque recherche, chaque déplacement, chaque photographie, chaque préférence devient une information exploitable.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une part considérable de notre existence laisse une trace permanente. Cette accumulation de données constitue aujourd'hui l'une des principales richesses du monde. Les entreprises les plus puissantes de la planète ne sont plus celles qui possèdent les plus grandes usines ou les plus vastes territoires. Ce sont celles qui détiennent les plus grandes capacités de calcul et les plus importantes masses de données.

L'économie du XXI^e siècle repose sur une matière première nouvelle : l'information humaine.

Or cette transformation produit progressivement un changement de regard. Lorsque l'on observe un individu à travers les données qu'il génère, on finit par le percevoir principalement à travers ses comportements.

L'homme devient un profil. Le citoyen devient un utilisateur. La personne devient une cible. L'attention devient un produit. La relation devient un flux.

Cette logique est au cœur du modèle économique des plateformes numériques. Plus elles connaissent nos comportements, plus elles peuvent anticiper nos réactions. Plus elles anticipent nos réactions, plus elles peuvent orienter nos choix. Plus elles orientent nos choix, plus elles augmentent leur puissance.

L'intelligence artificielle accélère considérablement ce phénomène. Car elle ne se contente plus de collecter des données. Elle les interprète, établit des corrélations, identifie des tendances, prédit des comportements, construit des modèles, suggère des décisions.

Elle devient progressivement capable d'anticiper certaines de nos actions avant même que nous les ayons pleinement formulées. Pour certains, cette évolution représente une promesse extraordinaire. Une société plus efficace. Des services plus personnalisés. Des décisions plus rapides. Des organisations plus performantes. Des politiques publiques mieux ciblées. Des soins plus précis. Des transports plus fluides. Des administrations plus efficaces. Toutes ces promesses sont réelles.

Mais elles posent une question fondamentale. Que devient la liberté humaine dans une société qui prétend tout prédire ?

Car derrière la fascination pour les capacités des algorithmes se cache souvent une hypothèse implicite : celle selon laquelle les comportements humains seraient intégralement explicables et prévisibles.

Or cette hypothèse est profondément contestable. L'homme n'est pas seulement un ensemble de comportements observables.

Il est capable de rupture, de création, de pardon, d'engagement, de sacrifice. Il est capable d'agir contre ses intérêts immédiats. Il est capable de changer.

Aucune base de données ne peut prédire une conversion intérieure. Aucun algorithme ne peut anticiper totalement un acte de courage. Aucun modèle statistique ne peut réduire une conscience humaine à une équation. C'est précisément ce qui distingue une personne d'un système informatique.

L'intelligence artificielle peut produire des réponses. Elle ne possède pas de responsabilité.

Elle peut générer des raisonnements. Elle ne possède pas de conscience.

Elle peut simuler des émotions. Elle ne les éprouve pas.

Elle peut imiter certaines formes d'intelligence. Elle ne possède ni liberté ni intériorité.

Cette distinction est essentielle. Car plus les capacités des machines progressent, plus nous devons être capables de dire ce qui demeure spécifiquement humain.

Or notre époque peine parfois à répondre à cette question.

Nous savons expliquer ce que l'homme produit. Nous savons mesurer ce qu'il consomme. Nous savons quantifier ses performances. Mais nous avons de plus en plus de difficultés à définir ce qu'il est.

Cette crise anthropologique constitue probablement le défi central du XXI^e siècle. Car une société qui ne sait plus définir l'homme finit toujours par l'organiser en fonction d'autres critères : l'efficacité, la rentabilité, la performance, l'optimisation.

Progressivement, ces critères deviennent les nouveaux étalons du progrès. Or l'histoire nous enseigne que lorsque la dignité humaine cesse d'être le principe organisateur d'une société, les déséquilibres finissent toujours par apparaître.

Le XX^e siècle a connu des idéologies qui réduisaient l'homme à sa race. D'autres l'ont réduit à sa classe sociale. D'autres encore à sa capacité productive.

Le risque du XXI^e siècle pourrait être différent. Il pourrait être de réduire l'homme à ses données. La menace n'est pas spectaculaire. Elle est silencieuse. Elle avance au rythme des innovations.

Elle se présente souvent sous les traits du confort, de l'efficacité ou de la personnalisation. Mais elle produit progressivement une transformation profonde de notre rapport à nous-mêmes. Nous cessons de nous considérer comme des personnes pour nous percevoir comme des profils. Nous cessons de nous penser comme des sujets libres pour nous envisager comme des ensembles de préférences. Nous cessons de voir des citoyens pour ne plus voir que des utilisateurs.

C'est précisément contre cette réduction qu'il nous faut aujourd'hui réagir. La révolution numérique ne doit pas nous conduire à abandonner ce qui constitue le fondement même de notre civilisation. L'idée selon laquelle chaque être humain possède une dignité qui ne dépend ni de son utilité, ni de sa performance, ni de sa productivité.

Une dignité qui ne se mesure pas. Qui ne se calcule pas. Qui ne se programme pas. Et qui ne se négocie pas.

Car la question fondamentale n'est pas de savoir ce que les machines deviennent capables de faire. La véritable question est de savoir ce que nous refusons que l'homme cesse d'être. Et la réponse tient peut-être en une phrase simple : L'homme n'est pas une donnée. Il est une personne.

CHAPITRE IV

L'enfant face à la machine

Chaque époque est jugée à la manière dont elle protège ses enfants. Certaines générations ont dû les protéger du travail précoce. D'autres les ont protégés de la guerre. D'autres encore ont construit l'école obligatoire, la protection sociale ou la médecine préventive pour leur offrir de meilleures conditions de vie.

Notre génération fait face à une responsabilité différente. Nous devons protéger les enfants d'un environnement numérique que nous comprenons encore imparfaitement.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des millions d'enfants grandissent entourés de technologies capables de capter leur attention, d'influencer leurs comportements, de personnaliser leurs contenus et désormais de converser avec eux. Jamais une génération n'avait connu une telle situation. Jamais des enfants n'avaient passé autant de temps en interaction avec des dispositifs technologiques. Jamais des entreprises n'avaient disposé d'une telle capacité à analyser leurs comportements. Jamais des machines n'avaient été capables de produire des réponses qui ressemblent à celles d'un être humain.

Nous assistons à une rupture historique. Les générations précédentes grandissaient dans un monde où la transmission passait principalement par les parents, l'école, les éducateurs, les livres et les relations humaines. Aujourd'hui, un enfant peut passer plusieurs heures par jour face à un écran avant même de savoir lire. Il peut interroger un assistant numérique avant de poser une question à ses parents. Il peut construire une partie de sa représentation du monde à travers des algorithmes dont il ignore tout. Il peut recevoir davantage de sollicitations en une journée que ses grands-parents n'en recevaient en plusieurs semaines.

Cette transformation est considérable. Et pourtant, nous continuons souvent à l'aborder comme une simple question d'usage ou de modération. Comme si le problème se limitait au temps passé devant les écrans. Comme si quelques réglages parentaux suffisaient à répondre à une révolution anthropologique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Nous ne faisons pas seulement face à une évolution technologique. Nous faisons face à une transformation profonde des conditions dans lesquelles se construit l'enfance.

Or l'enfance constitue une période particulière de la vie humaine. L'enfant n'est pas un adulte miniature. Son cerveau est en construction. Son rapport au monde est en formation. Sa capacité de concentration, son langage, sa gestion des émotions, son rapport aux autres et sa perception du réel se développent progressivement.

Pendant des millénaires, cette construction s'est opérée essentiellement dans la relation humaine. Par le regard. Par la parole. Par le jeu. Par la confrontation au réel. Par l'expérience de l'attente. Par l'apprentissage de la frustration. Par la rencontre de l'autre.

Toutes ces dimensions sont aujourd'hui profondément affectées par l'environnement numérique. Les plateformes numériques ne sont pas conçues pour favoriser le développement harmonieux de l'enfant. Elles sont conçues pour maximiser le temps d'attention.

Leur modèle économique repose sur la captation. Plus l'utilisateur reste longtemps connecté, plus la plateforme crée de valeur. Cette logique est déjà problématique pour les adultes. Elle est particulièrement préoccupante lorsqu'elle s'applique à des enfants.

Car un enfant ne dispose pas des mêmes capacités de recul, de discernement ou d'autocontrôle qu'un adulte. Face à un système conçu pour retenir son attention, il est structurellement vulnérable. Et l'intelligence artificielle amplifie encore ce phénomène.

Nous entrons dans un monde où des machines sont capables de dialoguer avec des enfants, de répondre à leurs questions, de raconter des histoires, d'adapter leur langage, de personnaliser leurs interactions et parfois même de simuler une forme d'attachement.

Cette évolution soulève une question majeure. Que devient la construction psychologique d'un enfant lorsqu'une partie de ses interactions s'effectue avec des systèmes qui imitent la relation humaine sans jamais pouvoir la remplacer ?

Car une machine peut répondre. Elle ne peut aimer. Elle peut simuler une émotion. Elle ne peut l'éprouver. Elle peut produire une conversation. Elle ne peut établir une relation. Cette distinction est fondamentale.

L'enfance se construit dans l'altérité. Elle se construit dans la rencontre avec des personnes réelles, imparfaites, contradictoires, imprévisibles. Elle se construit dans l'apprentissage du lien humain. Or les technologies contemporaines tendent parfois à remplacer cette altérité par des environnements entièrement personnalisés.

L'enfant reçoit les contenus qui lui plaisent. Les recommandations qui correspondent à ses préférences. Les réponses qu'il souhaite entendre. Le risque est immense. Celui de voir apparaître des générations moins habituées à la contradiction, à l'attente, à l'effort et à la confrontation au réel.

Mais la question dépasse largement les seuls écrans. Elle touche au projet de société que nous voulons construire. Pendant des décennies, les politiques publiques ont considéré l'enfance comme un investissement d'avenir. Nous avons construit des écoles. Développé des systèmes de santé. Créé des politiques familiales. Mis en place des dispositifs de protection.

Aujourd'hui, une nouvelle frontière s'impose à nous. La protection numérique de l'enfance. Je suis convaincue qu'elle constituera l'un des grands combats politiques du XXI^e siècle. Non pas contre la technologie. Mais pour l'enfant.

Car il serait absurde de vouloir revenir en arrière. L'intelligence artificielle offre des perspectives considérables dans l'éducation, la santé ou l'accompagnement des apprentissages. La question n'est pas de refuser ces progrès. La question est de déterminer les limites que nous souhaitons collectivement poser.

Nous avons accepté de réglementer le travail des enfants. Nous avons accepté de réglementer l'alcool, le tabac, la publicité, les médicaments.

Pourquoi refuserions-nous de réfléchir aux effets de technologies capables d'influencer directement le développement cognitif et émotionnel des plus jeunes ?

Je crois que le XXI^e siècle devra reconnaître un principe simple. L'enfant n'est pas un utilisateur comme les autres. Il est une personne en construction.

Cette distinction doit devenir le fondement d'une nouvelle politique publique. Une politique qui reconnaisse l'existence d'une majorité numérique progressive. Qui limite les mécanismes de captation de l'attention destinés aux mineurs. Qui encadre les intelligences artificielles conversationnelles accessibles aux enfants. Qui développe massivement l'éducation critique au numérique. Qui accompagne les parents au lieu de les culpabiliser. Qui considère enfin la protection de l'enfance comme une priorité stratégique de la révolution numérique.

Car au fond, la question est simple. Si une civilisation révèle toujours ses valeurs à travers la manière dont elle traite ses enfants, alors la révolution numérique nous oblige à faire un choix. Voulons-nous construire des technologies adaptées aux enfants ? Ou demander aux enfants de s'adapter aux technologies ? De cette réponse dépend probablement une part importante de notre avenir collectif.

CHAPITRE V

Travail, vérité, démocratie : les nouvelles fractures

Les grandes révolutions ne bouleversent jamais uniquement l'économie. Elles transforment également les rapports sociaux, les structures politiques et les représentations collectives.

La révolution industrielle n'a pas seulement changé la manière de produire. Elle a modifié la place du travail dans la société, redéfini les rapports de pouvoir et transformé durablement les équilibres démocratiques. La révolution numérique produit aujourd'hui des effets comparables. Mais là où la révolution industrielle touchait principalement la sphère économique, la révolution numérique agit simultanément sur plusieurs dimensions essentielles de la vie collective.

Elle transforme le travail. Elle fragilise notre rapport à la vérité. Elle modifie le fonctionnement même de la démocratie. Et c'est précisément ce qui la rend si profonde.

Nous ne faisons pas face à une innovation de plus. Nous faisons face à une transformation globale de la société. La révolution du travail intellectuel

Pendant plus de deux siècles, les progrès technologiques ont principalement remplacé ou augmenté la force physique humaine. Les machines agricoles ont remplacé les travaux les plus pénibles. Les chaînes de production ont automatisé des tâches répétitives. Les robots industriels ont progressivement transformé les usines. À chaque étape, le travail humain s'est adapté.

Mais l'intelligence artificielle introduit une rupture nouvelle. Pour la première fois, ce ne sont plus seulement les capacités physiques qui sont concernées. Ce sont les capacités cognitives elles-mêmes : rédiger, traduire, analyser, diagnostiquer, conseiller, programmer, créer.

Autant d'activités que nous pensions réservées à l'intelligence humaine et qui peuvent désormais être partiellement automatisées. Cette évolution est considérable. Elle ne menace pas uniquement certains emplois. Elle remet en question notre rapport même au travail.

Depuis des générations, le travail ne constitue pas seulement un moyen de subsistance. Il est également un facteur d'intégration sociale, un espace d'utilité, un lieu de reconnaissance ou une source d'identité.

Pour beaucoup de nos concitoyens, la réponse à la question « que faites-vous dans la vie ? » constitue encore une part importante de leur identité personnelle. Or que devient cette identité lorsque certaines tâches intellectuelles sont progressivement déléguées aux machines ? Que devient le sentiment d'utilité lorsque l'algorithme semble plus rapide, plus performant ou plus efficace ?

La question n'est pas théorique. Elle traverse déjà de nombreux secteurs : Médecine, droit, finance, communication, recherche, éducation, administration. Tous sont concernés.

Le risque n'est pas seulement économique. Il est humain. Une société qui ne penserait le travail qu'à travers la productivité finirait par oublier sa dimension profondément sociale et anthropologique.

Nous devons donc affirmer un principe simple : Le travail humain ne doit pas être protégé parce qu'il est plus efficace que la machine. Il doit être protégé parce qu'il participe à la dignité humaine.

L'enjeu du XXI^e siècle ne sera pas seulement de créer des emplois. Il sera de préserver le sens du travail.

Une crise de la vérité

Mais le bouleversement ne s'arrête pas là. L'intelligence artificielle transforme également notre rapport au réel. Pendant longtemps, une photographie constituait une preuve. Un enregistrement audio constituait un témoignage. Une vidéo constituait un élément de réalité. Cette évidence disparaît progressivement.

Les technologies actuelles permettent déjà de générer des images, des voix et des vidéos d'un réalisme saisissant. Dans quelques années, il sera probablement impossible pour un citoyen ordinaire de distinguer systématiquement le vrai du faux. Cette évolution représente un défi considérable.

Car la démocratie repose sur une condition souvent implicite : l'existence d'une réalité commune. Les citoyens peuvent être en désaccord sur les solutions. Ils peuvent avoir des convictions différentes. Ils peuvent appartenir à des sensibilités opposées. Mais ils doivent pouvoir s'accorder sur un minimum de faits partagés. Sans cette base commune, le débat démocratique devient impossible.

Or nous assistons déjà à une fragmentation croissante de l'espace informationnel. Les réseaux sociaux personnalisent les contenus. Les algorithmes sélectionnent les informations. Les plateformes privilégient souvent l'émotion à la vérification. Les logiques de viralité remplacent parfois les logiques de vérité.

Nous entrons progressivement dans une société où chacun peut vivre dans son propre univers informationnel. Une société où l'information est abondante mais où la confiance devient rare. Une société où les opinions circulent plus vite que les faits. Cette évolution menace directement la capacité des démocraties à produire des décisions collectives. Car sans vérité partagée, il n'existe plus de bien commun possible.

Une démocratie sous influence

Ces transformations touchent naturellement la démocratie elle-même. Les régimes démocratiques reposent sur une hypothèse fondamentale : celle de citoyens capables de se forger librement une opinion. Or cette hypothèse est aujourd'hui confrontée à des outils de persuasion d'une puissance inédite. Jamais il n'a été aussi facile d'analyser les comportements d'une population. Jamais il n'a été aussi simple de personnaliser des messages politiques. Jamais les acteurs publics ou privés n'ont disposé d'une telle capacité à comprendre, anticiper et influencer les comportements individuels. Le risque est immense. Il ne s'agit pas seulement de manipulation. Il s'agit d'une transformation progressive de l'espace démocratique.

Lorsque les algorithmes déterminent ce que nous voyons, lisons ou partageons, ils deviennent des acteurs politiques de fait, sans mandat, sans responsabilité démocratique, sans contrôle citoyen. Cette situation est profondément nouvelle.

Pendant des siècles, les démocraties ont organisé le contrôle des pouvoirs politiques. Aujourd'hui, elles doivent apprendre à contrôler des pouvoirs technologiques dont l'influence dépasse parfois celle des institutions traditionnelles. La question est simple : Qui gouverne réellement les sociétés numériques ?

Les élus ? Les citoyens ? Ou les algorithmes conçus par quelques entreprises mondiales ?

Cette interrogation constitue probablement l'une des grandes questions politiques du XXI^e siècle. Une même bataille : Le travail , la vérité, la démocratie.

À première vue, ces sujets semblent distincts. Ils sont pourtant profondément liés. Dans chacun de ces domaines, nous retrouvons la même interrogation fondamentale : Quelle place voulons-nous encore accorder à l'homme ?

Dans le travail, voulons-nous que l'humain demeure un acteur ou qu'il devienne un simple superviseur de systèmes automatisés ?

Dans l'information, voulons-nous préserver une recherche commune de la vérité ou accepter une fragmentation permanente du réel ?

Dans la démocratie, voulons-nous des citoyens libres ou des comportements progressivement orientés par des logiques algorithmiques ?

Au fond, toutes ces questions renvoient à une seule et même bataille. La bataille pour préserver la liberté humaine dans un monde où les capacités technologiques progressent plus vite que notre réflexion collective. C'est pourquoi la révolution numérique ne peut être abordée uniquement comme une question économique ou technique. Elle est devenue une question politique majeure.

Peut-être même la grande question politique de notre siècle. Car derrière chaque algorithme se cache une certaine vision de l'homme. Et derrière chaque choix technologique se dessine déjà le visage de la société que nous construirons demain.

PARTIE II

L'HÉRITAGE À RETROUVER

CHAPITRE VI

Rerum Novarum : l'encyclique qui changea l'Europe

Les grandes transformations historiques produisent rarement leurs effets immédiatement. Lorsqu'un texte paraît, personne ne sait réellement s'il traversera le temps ou s'il sombrera dans l'oubli. Les contemporains eux-mêmes peinent souvent à mesurer la portée des événements qu'ils vivent.

Le 15 mai 1891, lorsque Léon XIII publie *Rerum Novarum*, peu d'observateurs imaginent que cette encyclique contribuera à façonner durablement le siècle à venir. Pour beaucoup, il ne s'agit alors que d'un texte religieux parmi d'autres. L'histoire en décidera autrement.

Car *Rerum Novarum* n'est pas simplement une encyclique. C'est l'un des rares textes à avoir profondément influencé à la fois la pensée, les institutions et l'action politique de tout un continent. Pour comprendre son importance, il faut revenir à l'Europe de la fin du XIXe siècle.

La révolution industrielle est alors à son apogée. Les villes grossissent à une vitesse vertigineuse. Les campagnes se vident. Les grandes usines transforment l'organisation économique. Les fortunes industrielles se constituent tandis qu'une immense masse ouvrière vit souvent dans des conditions extrêmement difficiles. Dans certains bassins industriels, les journées de travail dépassent douze heures. Les protections sociales sont quasiment inexistantes. Les accidents du travail sont fréquents. Le travail des enfants demeure une réalité. La prospérité progresse.

Mais elle progresse de manière profondément déséquilibrée. Cette situation nourrit deux réactions opposées. D'un côté, un libéralisme économique convaincu que le marché finira naturellement par corriger les déséquilibres. De l'autre, un socialisme révolutionnaire qui considère que seule une rupture radicale permettra d'améliorer la condition ouvrière.

Entre ces deux visions, peu d'espace semble exister. C'est précisément là que Léon XIII intervient. Avec *Rerum Novarum*, il refuse le choix imposé entre le laisser-faire absolu et la révolution. Il affirme que la propriété privée est légitime. Mais il rappelle qu'elle implique des responsabilités.

Il reconnaît le rôle de l'entreprise. Mais il refuse que le travailleur soit traité comme une marchandise. Il défend la liberté économique. Mais il affirme le devoir de protéger les plus fragiles. Pour la première fois, une doctrine cohérente articule liberté, responsabilité, solidarité et dignité humaine. Cette intuition est profondément novatrice.

Car elle repose sur une idée simple mais révolutionnaire : l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

Aujourd'hui cette affirmation peut sembler évidente. Elle ne l'était pas en 1891. À l'époque, elle vient bouleverser les termes mêmes du débat public. L'homme ne peut être réduit à sa seule fonction économique. Le travail n'est pas une marchandise. La société n'est pas une simple addition d'intérêts individuels. Le bien commun existe. Et l'organisation économique doit contribuer à sa réalisation.

Ces idées vont progressivement irriguer toute l'Europe. Au cours du XXe siècle, elles inspireront une génération entière de responsables politiques, de syndicalistes, d'intellectuels et de réformateurs sociaux.

Le droit du travail moderne trouve en partie son origine dans cette réflexion, mais aussi la reconnaissance des syndicats, les systèmes de protection sociale, les allocations familiales, les politiques de logement, le dialogue social, les corps intermédiaires.

Tous ces éléments portent la trace directe ou indirecte de cette révolution intellectuelle. Mais l'influence de *Rerum Novarum* dépasse encore le cadre social. Elle contribue également à façonner ce qui deviendra la démocratie chrétienne européenne. Une famille politique originale. Ni libérale au sens absolu du terme, ni socialiste, ni conservatrice dans son acceptation classique.

Une famille politique cherchant à organiser le progrès autour de la dignité humaine. Cette pensée trouvera sa traduction la plus spectaculaire après la Seconde Guerre mondiale.

L'Europe sort alors dévastée. Deux guerres mondiales ont ravagé le continent. Les nationalismes ont conduit à la catastrophe. Les totalitarismes ont révélé jusqu'où pouvait conduire la négation de la dignité humaine. Face à ces ruines, une génération d'hommes d'État entreprend de reconstruire le continent.

Parmi eux figurent Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide De Gasperi. Tous trois sont profondément influencés par la doctrine sociale chrétienne. Tous trois considèrent que la paix durable suppose davantage qu'un équilibre militaire. Elle exige une vision commune de l'homme et de la société. L'Europe qu'ils bâtissent n'est pas seulement un marché. Elle est un projet politique fondé sur la réconciliation, la coopération et la dignité humaine.

D'une certaine manière, l'histoire de la construction européenne constitue l'une des conséquences les plus spectaculaires de l'intuition formulée dans *Rerum Novarum*. Car derrière les institutions, les traités et les politiques publiques se trouve toujours la même conviction : l'homme est plus important que les mécanismes économiques.

Voilà pourquoi cette encyclique demeure d'une actualité remarquable. Non parce qu'elle apporterait des réponses techniques aux défis contemporains. Mais parce qu'elle nous enseigne une méthode. Lorsque le progrès transforme profondément la société, il ne suffit pas d'en accompagner les effets. Il faut lui donner une direction.

Lorsque les innovations bouleversent les équilibres existants, il ne suffit pas de réguler. Il faut penser. Lorsque les technologies modifient les conditions de vie de millions d'hommes et de femmes, il faut se demander ce qu'elles produisent sur la dignité humaine. C'est précisément ce qui manque aujourd'hui.

Nous disposons de stratégies numériques. Nous élaborons des réglementations sur l'intelligence artificielle. Nous débattons des usages technologiques. Mais nous peinons encore à produire une vision globale de la société que nous souhaitons construire.

Nous sommes parfois dans la même situation que l'Europe industrielle de la fin du XIXe siècle. Le progrès avance. La transformation est immense. Mais la réflexion politique peine à suivre.

C'est pourquoi le parallèle entre *Rerum Novarum* et *Magnifica Humanitas* dépasse largement le symbole. Dans les deux cas, une révolution technologique bouleverse profondément les structures sociales. Dans les deux cas, la question centrale devient celle de la dignité humaine.

Dans les deux cas, l'enjeu consiste à éviter que l'homme ne soit réduit à une simple variable d'un système devenu plus puissant que lui.

Hier, la machine industrielle risquait de réduire l'homme à sa force de travail. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle risque de le réduire à ses données.

La question est différente. Mais le principe demeure exactement le même. Comment préserver la dignité humaine au cœur d'une révolution technologique ?

C'est cette question qui a façonné le XXe siècle. C'est probablement celle qui déterminera le XXIe.

CHAPITRE VII

Le personnalisme : la révolution de la personne

Les grandes révolutions politiques naissent souvent d'une idée simple. Une idée qui paraît évidente après coup mais qui, au moment où elle surgit, bouleverse profondément les représentations établies. La démocratie moderne est née lorsqu'il est devenu évident que chaque citoyen devait participer à la décision politique. Les droits sociaux sont nés lorsqu'il est devenu évident que le travailleur ne pouvait être réduit à sa seule force de travail. De la même manière, le personnalisme naît lorsqu'il devient nécessaire de rappeler une évidence que les idéologies du XXe siècle avait progressivement oublié : l'homme est une personne avant d'être un individu, un producteur, un consommateur ou un citoyen.

Cette affirmation peut sembler banale. Elle constitue pourtant l'une des révolutions intellectuelles majeures du siècle dernier. Car derrière cette phrase se cache une vision complète de la société, de la politique, de l'économie et de la démocratie.

Le personnalisme n'est pas né dans les bibliothèques. Il est né dans les déchirures de l'histoire. Au début du XXe siècle, l'Europe est traversée par des bouleversements considérables. La révolution industrielle a transformé le travail. Les idéologies totalitaires progressent. Le capitalisme moderne bouleverse les rapports sociaux. Les nationalismes s'affirment. Les guerres se préparent. Partout, l'homme semble être réduit à quelque chose qui lui est extérieur.

Pour certains, il n'est qu'un producteur. Pour d'autres, il n'est qu'un membre d'une classe sociale. Pour d'autres encore, il n'est qu'un élément d'une nation ou d'une race.

À droite comme à gauche, l'individu tend à disparaître derrière des systèmes toujours plus puissants. Face à cette évolution, plusieurs penseurs refusent cette réduction. Parmi eux, Emmanuel Mounier occupe une place particulière. À travers la revue *Esprit*, il développe une intuition qui va profondément marquer la pensée européenne : aucune organisation politique, économique ou sociale ne peut être considérée comme juste si elle oublie que son but premier est le développement de la personne humaine.

Cette idée paraît simple. Elle est pourtant radicale. Car elle oblige à juger toutes les institutions à partir d'une même question : Permettent-elles aux personnes de grandir en liberté, en responsabilité et en dignité ?

Le personnalisme introduit une distinction fondamentale. Il distingue l'individu de la personne. L'individu est une réalité biologique. Il existe seul. Il peut être compté, mesuré, classé, administré.

La personne est autre chose. Elle est un être de relation. Elle se construit dans une famille, dans une communauté, dans une histoire, dans des engagements. Elle possède une dignité qui ne dépend ni de sa richesse, ni de sa force, ni de ses performances. Cette distinction est essentielle.

Car une société peut parfaitement respecter les individus tout en détruisant progressivement les personnes. Une société peut garantir des droits tout en fragilisant les liens. Elle peut multiplier les libertés individuelles tout en laissant s'effondrer les solidarités. Elle peut produire davantage de richesses tout en générant davantage de solitude.

Le personnalisme refuse cette logique. Il affirme que la liberté humaine ne se construit jamais seule. Elle s'exerce dans des relations. Elle s'enracine dans des appartenances. Elle suppose des responsabilités. L'homme ne devient pleinement lui-même qu'au contact des autres.

C'est sans doute l'aspect le plus moderne du personnalisme. Contrairement à beaucoup d'idéologies contemporaines, il ne définit pas l'homme à partir de sa puissance. Il le définit à partir de sa vulnérabilité. Nous naissons dépendants. Nous grandissons grâce aux autres. Nous vieillissons. Nous tombons malades. Nous traversons des épreuves.

À certains moments de notre existence, nous avons tous besoin d'être aidés. Cette réalité est souvent absente des grands récits contemporains. Notre époque valorise la performance, l'autonomie, l'efficacité, la réussite. Le personnalisme rappelle une vérité plus profonde : la dignité humaine ne dépend pas de l'utilité sociale.

Un nouveau-né possède la même dignité qu'un chef d'entreprise. Une personne handicapée possède la même dignité qu'un sportif de haut niveau. Une personne âgée dépendante possède la même dignité qu'un actif en pleine réussite professionnelle. Cette conviction a profondément inspiré les politiques familiales, les systèmes de solidarité, les dispositifs de protection sociale et l'ensemble de l'humanisme européen. Car une société juste ne se juge pas à la manière dont elle récompense les plus forts. Elle se juge à la manière dont elle protège les plus fragiles.

Le personnalisme n'est pas une simple philosophie morale. C'est également une pensée politique. Il considère que les grandes institutions doivent demeurer au service des personnes. L'économie doit servir l'homme. Le marché doit servir l'homme. L'État doit servir l'homme. La technologie doit servir l'homme.

Cette idée paraît évidente. Pourtant l'histoire montre combien elle est fragile. Les systèmes ont toujours tendance à devenir leur propre finalité. Les administrations peuvent oublier les citoyens. Les marchés peuvent oublier les travailleurs. Les technologies peuvent oublier les utilisateurs. Les idéologies peuvent oublier les hommes. Le personnalisme constitue précisément une vigilance permanente contre cette dérive. Il rappelle qu'aucun système, aussi performant soit-il, ne peut devenir plus important que les personnes qu'il est censé servir.

Certains pourraient considérer le personnalisme comme une philosophie du passé. C'est exactement l'inverse. Jamais cette pensée n'a été aussi actuelle. Car la révolution numérique nous confronte précisément à la question qui lui a donné naissance. Comment éviter que l'homme ne soit absorbé par les systèmes qu'il crée ?

Hier, la question concernait les grandes structures industrielles. Aujourd'hui, elle concerne les plateformes numériques, les algorithmes et l'intelligence artificielle. Le danger n'est pas le même. Mais le mécanisme est comparable.

Nous risquons progressivement de regarder les hommes à travers leurs données, leurs comportements, leurs performances et leurs profils. Nous risquons de confondre ce qui est mesurable avec ce qui est important. Nous risquons de considérer la personne à travers ce qu'elle produit plutôt qu'à travers ce qu'elle est.

Le personnalisme nous invite à résister à cette tentation. Il nous rappelle que certaines réalités échappent à toute mesure : l'amour, la fidélité, le courage, la transmission, l'engagement, la conscience, l'espérance.

Ces réalités sont pourtant au cœur de toute civilisation humaine.

Si *Rerum Novarum* a fourni la matrice de la question sociale du XXe siècle, le personnalisme en a fourni l'âme. Il a inspiré les démocrates-chrétiens européens. Il a nourri la pensée de la subsidiarité. Il a justifié le rôle des corps intermédiaires. Il a participé à la construction européenne. Il a permis de concilier liberté et solidarité.

Aujourd'hui, alors que s'ouvre une nouvelle révolution technologique, il peut à nouveau nous servir de boussole. Car la véritable question du XXIe siècle n'est pas de savoir ce que les machines seront capables de faire. La véritable question est de savoir quelle place nous voulons encore accorder à la personne humaine.

C'est autour de cette question que devra se construire la nouvelle doctrine sociale ouverte par *Magnifica Humanitas*. Et c'est sans doute à partir de cette conviction que pourra renaître une pensée politique capable d'humaniser la révolution numérique comme nos prédécesseurs ont humanisé la révolution industrielle. La personne humaine n'est pas un moyen. Elle est la finalité. Voilà l'intuition fondatrice du personnalisme. Et peut-être la plus nécessaire des idées pour le siècle qui commence.

CHAPITRE VIII

De Schuman à Delors : quand la démocratie chrétienne bâtissait l'Europe

Les idées ne valent que par leur capacité à transformer le réel. L'histoire est remplie de philosophies brillantes qui n'ont jamais dépassé le cercle des intellectuels. Des systèmes de pensée admirables sur le papier mais incapables de modifier durablement le cours des événements. Le personnalisme appartient à une autre catégorie.

Il ne s'est pas contenté de produire une réflexion sur l'homme. Il a profondément influencé la manière dont l'Europe s'est reconstruite après les grandes tragédies du XXe siècle.

Car le personnalisme n'est pas seulement une philosophie de la personne. Il est devenu une manière de concevoir l'action politique. À travers lui, une génération d'hommes et de femmes a cherché à répondre à une question essentielle : Comment organiser une société libre sans abandonner les plus fragiles ?

Cette question traverse tout le XXe siècle. Elle apparaît après la révolution industrielle. Elle ressurgit après les deux guerres mondiales. Elle structure encore aujourd'hui les grands débats politiques européens. Et c'est précisément cette interrogation qui va donner naissance à ce que l'on appellera la démocratie chrétienne.

La démocratie chrétienne naît dans une Europe profondément blessée. Les ravages de la révolution industrielle ont montré les limites du laisser-faire économique. Les totalitarismes ont révélé les dangers du collectivisme et du nationalisme absolu. Des millions de morts ont démontré ce qui arrive lorsqu'une société oublie la dignité humaine.

Face à ces drames, une génération de responsables politiques refuse de choisir entre deux impasses. D'un côté, un libéralisme qui considère parfois que le marché peut régler seul les problèmes sociaux. De l'autre, des idéologies collectivistes qui prétendent organiser le bonheur des hommes en sacrifiant leur liberté. Les démocrates-chrétiens cherchent une troisième voie.

Une voie qui refuse à la fois l'individualisme absolu et l'étatisation complète de la société.

Une voie qui reconnaît l'importance de l'économie de marché mais affirme qu'elle doit être encadrée par des principes moraux, sociaux et démocratiques. Une voie qui considère que la liberté ne peut être pleinement exercée sans solidarité. Une voie qui place la personne humaine au centre. Cette ambition va profondément marquer l'Europe de l'après-guerre.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale s'achève, le continent européen est dévasté. Les villes sont détruites. Les économies sont exsangues. Les peuples sont traumatisés. La tentation du repli national demeure forte. Pourtant, quelques hommes vont faire un choix radicalement différent.

Parmi eux, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide De Gasperi occupent une place particulière.

Tous trois sont profondément influencés par la doctrine sociale chrétienne. Tous trois considèrent que la paix ne peut être garantie uniquement par des traités ou des équilibres militaires. Ils pensent qu'elle doit reposer sur une certaine vision de l'homme.

Une vision fondée sur la réconciliation, la coopération et le respect de la dignité humaine. Leur intuition est révolutionnaire.

Plutôt que de reconstruire l'Europe contre ses anciens ennemis, ils décident de la reconstruire avec eux. Plutôt que d'organiser une coexistence méfiante entre les nations, ils cherchent à bâtir une communauté de destin. L'Europe qui naît alors n'est pas seulement un projet économique.

Elle est un projet profondément politique et humain.

Derrière la Communauté européenne du charbon et de l'acier, derrière les premiers traités européens, derrière les institutions communes, se trouve toujours la même conviction : ce qui unit les hommes est plus fort que ce qui les oppose.

Cette idée est profondément personnaliste. Car elle refuse de réduire les peuples à leurs intérêts immédiats. Elle considère qu'une communauté politique peut se construire autour de valeurs partagées.

En France, cette vision trouve une traduction politique à travers le Mouvement Républicain Populaire. Le MRP devient rapidement l'une des grandes forces politiques de la Libération. Il rassemble des résistants, des syndicalistes, des intellectuels, des responsables associatifs et de nombreux élus locaux. Son ambition est claire : Construire une République sociale fondée sur la dignité humaine.

Le MRP participe à la mise en place d'une grande partie des institutions qui structurent encore aujourd'hui notre modèle social : Les politiques familiales, la Sécurité sociale, le logement social, la participation des salariés, le dialogue social, l'investissement dans l'éducation, la décentralisation.

Derrière ces réformes se retrouve toujours la même idée : une société ne peut être jugée uniquement à sa richesse.

Elle doit être jugée à sa capacité à permettre à chaque personne de vivre dignement. Cette conviction constitue probablement l'une des contributions les plus importantes de la démocratie chrétienne à la vie publique française.

À la fin du XXe siècle, alors que les grandes formations démocrates-chrétiennes connaissent un recul politique, certaines de leurs intuitions continuent pourtant d'influencer profondément l'action publique.

Peu de personnalités incarnent mieux cette continuité que Jacques Delors. S'il n'a jamais revendiqué un engagement confessionnel dans son action politique, son parcours est profondément marqué par le catholicisme social et le personnalisme. Tout au long de sa carrière, il cherche à concilier efficacité économique et justice sociale.

Là encore, on retrouve l'intuition fondatrice de la démocratie chrétienne : l'économie doit demeurer au service de l'homme.

Sous son influence, l'Europe poursuit sa construction non seulement comme espace économique mais également comme projet social. Cette vision demeure aujourd'hui l'un des héritages les plus féconds de la pensée personnaliste.

Une question demeure pourtant. Si cette pensée a autant contribué à façonner l'Europe contemporaine, pourquoi semble-t-elle aujourd'hui avoir disparu du débat public ?

Plusieurs raisons expliquent cet effacement : La sécularisation des sociétés européennes, la fin des grands clivages idéologiques du XXe siècle, l'émergence de nouveaux enjeux culturels, la mondialisation, la personnalisation croissante de la vie politique.

Mais il existe une raison plus profonde. Pendant plusieurs décennies, les idées portées par la démocratie chrétienne ont semblé triompher : L'État social existait, l'Europe était construite, les protections collectives étaient installées, le dialogue social paraissait acquis, la prospérité progressait.

Beaucoup ont alors considéré que la bataille intellectuelle était gagnée. Or les idées qui cessent de se renouveler finissent toujours par s'affaiblir. Pendant que le monde changeait, la démocratie chrétienne peinait parfois à reformuler son message pour les nouvelles générations. Elle avait répondu à la révolution industrielle. Elle n'avait pas encore trouvé sa réponse à la révolution numérique.

C'est précisément ce qui rend notre époque si particulière. Car les questions qui avaient justifié l'émergence de la démocratie chrétienne réapparaissent sous des formes nouvelles.

Hier, la concentration du pouvoir était industrielle. Aujourd'hui, elle est technologique.

Hier, le risque était de réduire l'homme à sa force de travail. Aujourd'hui, le risque est de le réduire à ses données.

Hier, la question sociale concernait principalement l'usine. Aujourd'hui, elle concerne également l'écran, l'algorithme et l'intelligence artificielle.

Mais le principe demeure identique : Comment organiser le progrès sans sacrifier la dignité humaine ?

C'était la question de Schuman. C'était la question de Delors. C'était déjà la question de Léon XIII. Et c'est probablement la question politique centrale du XXIe siècle.

Car la démocratie chrétienne n'a jamais été la défense d'un ordre ancien. Elle a toujours été une tentative pour répondre aux bouleversements de son temps. C'est pourquoi son histoire ne doit pas être regardée comme une nostalgie. Elle doit être regardée comme une méthode.

Une méthode qui consiste à partir de la personne humaine pour construire l'économie, la société et la démocratie. Autrement dit, une méthode dont notre époque pourrait avoir à nouveau besoin.

CHAPITRE IX

Pourquoi nous avons abandonné le bien commun

Les civilisations ne disparaissent pas toujours sous l'effet d'un effondrement brutal. Le plus souvent, elles s'éloignent progressivement des principes qui les avaient fondées. Les idées ne meurent pas forcément parce qu'elles sont vaincues. Elles meurent parfois parce qu'elles cessent d'être transmises. Parce qu'elles semblent acquises. Parce qu'elles deviennent invisibles. Parce que ceux qui en bénéficient oublient progressivement d'où elles viennent.

L'histoire de la démocratie chrétienne et, plus largement, de l'humanisme européen porte une part de cette vérité. Car au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les idées inspirées par la doctrine sociale chrétienne paraissent triompher.

L'Europe se reconstruit. La paix s'installe. Les classes moyennes se développent. Les systèmes de protection sociale se renforcent. Les politiques familiales produisent leurs effets. L'accès à l'éducation se démocratise. Le dialogue social progresse. Pour beaucoup, l'essentiel semble acquis.

La question sociale paraît en grande partie résolue : la prospérité progresse, l'espérance de vie augmente, le niveau de vie s'améliore.

L'Europe vit ce que certains historiens qualifieront plus tard de "Trente Glorieuses". Et c'est précisément là que commence paradoxalement le problème. Car lorsqu'une idée triomphe, elle cesse parfois d'être pensée. Lorsqu'une institution fonctionne, elle cesse parfois d'être interrogée. Lorsqu'un équilibre semble naturel, on finit par oublier les principes qui l'ont rendu possible.

Peu à peu, le bien commun cesse d'être un projet politique explicite. Il devient un acquis supposé. Une évidence silencieuse. Une toile de fond que plus personne ne prend vraiment la peine de défendre.

À partir des années 1970 et 1980, les sociétés occidentales connaissent une transformation profonde : l'émancipation individuelle progresse, les libertés personnelles s'élargissent, les choix de vie se diversifient, les appartenances traditionnelles s'affaiblissent.

Ces évolutions comportent de nombreux aspects positifs. Elles permettent à des millions de personnes de conquérir davantage d'autonomie et de liberté. Mais elles produisent également un effet inattendu. Progressivement, l'individu devient l'unité principale de référence. Le citoyen remplace la communauté. Le choix remplace l'appartenance. L'autonomie remplace l'interdépendance. Le projet personnel prend le pas sur le projet collectif. La liberté est parfois pensée indépendamment de toute responsabilité commune.

Or la démocratie chrétienne, comme le personnalisme, n'avait jamais défendu un individu isolé. Elle avait toujours défendu une personne inscrite dans des relations. Une personne libre mais reliée. Autonome mais responsable. Capable de choix mais consciente de ses devoirs. Cette nuance fondamentale s'efface progressivement.

Au même moment, la mondialisation accélère, les échanges explosent, les capitaux circulent librement, les chaînes de production deviennent mondiales, les innovations technologiques se diffusent à une vitesse inédite. Cette ouverture apporte des bénéfices considérables.

Des centaines de millions de personnes sortent de la pauvreté à travers le monde, les échanges culturels se multiplient, les progrès technologiques s'accroissent. Mais là encore, une question fondamentale est progressivement laissée de côté : Au service de quel projet humain cette mondialisation doit-elle être organisée ?

La logique économique tend peu à peu à devenir une finalité. La croissance devient un objectif en soi et La compétitivité devient l'horizon principal des politiques publiques. L'efficacité économique s'impose comme critère dominant. Bien sûr, l'économie demeure essentielle. Aucune société ne peut prospérer sans création de richesse. Mais lorsque l'économie cesse d'être un moyen pour devenir une fin, un déséquilibre apparaît.

Progressivement, la valeur d'une activité est évaluée à travers sa rentabilité, la valeur d'un territoire à travers son attractivité, la valeur d'un individu à travers sa performance. L'homme cesse alors d'être la mesure du progrès. C'est le progrès qui devient la mesure de l'homme.

Puis vient la révolution numérique. Internet promet un accès universel au savoir. Les réseaux sociaux promettent une démocratisation de la parole. Les plateformes promettent davantage de liberté et de fluidité. Ces promesses contiennent une part de vérité. Jamais l'accès à l'information n'a été aussi large. Jamais il n'a été aussi simple de communiquer. Jamais les barrières géographiques n'ont été aussi faibles.

Mais cette révolution produit également des effets moins visibles. Pendant des siècles, les sociétés ont reposé sur des médiations : La famille, l'école, les associations, les syndicats, les communes, les Églises, les partis politiques, les corps intermédiaires. Ces structures jouaient un rôle essentiel. Elles transmettaient. Elles formaient. Elles protégeaient. Elles reliaient.

Or le numérique favorise parfois une relation directe entre l'individu et le système. L'individu et le marché, la plateforme et l'algorithme. Cette désintermédiation peut sembler synonyme de liberté. Elle produit pourtant souvent davantage de solitude. Car une société ne tient pas uniquement par des droits. Elle tient par des liens.

C'est ici que réapparaît la question centrale. Qu'est-ce que le bien commun ? Pendant longtemps, cette notion a été caricaturée. Certains y ont vu une limitation des libertés individuelles. D'autres une notion trop abstraite pour guider l'action publique. Pourtant, aucune démocratie ne peut fonctionner durablement sans une forme de bien commun.

Car une société n'est pas simplement une addition d'intérêts particuliers. Elle est une communauté de destin. Elle repose sur des biens qui ne peuvent être pleinement possédés par personne mais dont chacun bénéficie : La paix, la confiance, l'éducation, la sécurité, la qualité de l'environnement, la cohésion nationale, la stabilité démocratique, la transmission culturelle.

Le bien commun ne s'oppose pas à la liberté. Il en constitue la condition. Car une liberté exercée dans une société fragmentée, méfiante et désunie finit toujours par s'affaiblir.

La révolution numérique nous oblige aujourd'hui à redécouvrir cette réalité. L'intelligence artificielle, les plateformes, les réseaux mondiaux, les technologies prédictives posent une question que nous pensions dépassée. Qu'est-ce qui nous relie ? Qu'est-ce qui mérite d'être protégé ? Qu'est-ce qui vaut plus que l'efficacité ? Qu'est-ce qui ne peut être abandonné aux seules logiques du marché ?

Au fond, la révolution numérique fait ressurgir la même interrogation que la révolution industrielle autrefois. Non pas seulement comment produire davantage. Mais pourquoi produire. Non pas seulement comment innover. Mais dans quel but. Non pas seulement comment rendre les systèmes plus performants. Mais comment permettre aux hommes de vivre

mieux. C'est précisément parce que nous avons progressivement abandonné cette réflexion que notre époque éprouve aujourd'hui le besoin d'une nouvelle doctrine sociale. Et c'est précisément pour cela que l'apparition de *Magnifica Humanitas* constitue un événement intellectuel et politique majeur. Car elle marque peut-être le retour d'une question que nous avons cessé de poser : Comment remettre la personne humaine et le bien commun au cœur du progrès ?

PARTIE III LE MANIFESTE

Pour une nouvelle doctrine sociale du XXI^e siècle

CHAPITRE X

Qui portera la nouvelle doctrine sociale du XXIe siècle ?

Il existe dans l'histoire des moments où les sociétés prennent conscience que les réponses d'hier ne suffisent plus à répondre aux défis d'aujourd'hui.

Ces moments sont rares. Ils surviennent lorsque les transformations économiques, sociales et technologiques deviennent si profondes qu'elles rendent insuffisants les cadres intellectuels hérités du passé. Nous sommes précisément à l'un de ces moments.

La révolution numérique bouleverse déjà notre rapport au travail. L'intelligence artificielle transforme notre rapport au savoir. Les plateformes redessinent les relations sociales. Les algorithmes influencent l'information. Les écrans modifient les conditions mêmes dans lesquelles grandissent les enfants. Et pourtant, face à ces bouleversements, le débat public semble souvent prisonnier de catégories anciennes.

Nous opposons encore le marché et l'État, la droite et la gauche, le progrès et la tradition, la liberté et la protection. Comme si les grilles de lecture du XXe siècle suffisaient encore à comprendre le XXIe.

Or la réalité est plus profonde. La révolution numérique n'est pas simplement un changement économique. Elle constitue une transformation anthropologique. Elle interroge ce qu'est une personne. Ce qu'est une relation. Ce qu'est une communauté politique. Ce qu'est une démocratie. Ce qu'est une civilisation.

Autrement dit, elle nous oblige à réouvrir les questions fondamentales que les grandes doctrines politiques avaient progressivement cessé d'interroger. Et c'est précisément pour cette raison qu'une nouvelle doctrine sociale devient aujourd'hui nécessaire.

L'histoire nous enseigne une leçon simple. Les grandes révolutions techniques produisent toujours des conséquences politiques. La machine à vapeur a transformé le travail. Le chemin de fer a transformé les territoires. L'électricité a transformé les modes de vie. L'automobile a transformé les villes. Internet a transformé l'information. L'intelligence artificielle transformera probablement l'ensemble de ces dimensions à la fois.

Mais les révolutions techniques ne produisent jamais seules leur propre équilibre. Elles créent des opportunités. Elles créent également des déséquilibres. Elles libèrent des énergies nouvelles. Elles produisent aussi des fragilités inédites.

C'est pourquoi elles appellent toujours une réponse politique. La révolution industrielle a produit la question sociale. La révolution numérique produit désormais la question humaine.

Hier, la question centrale était celle du travailleur. Aujourd'hui, elle est celle de la personne.

Notre époque souffre pourtant d'une difficulté particulière. Elle dispose d'outils puissants mais peine à produire un récit. Elle sait innover, calculer, optimiser. Mais elle peine parfois à dire dans quelle direction elle souhaite aller.

Les débats publics sont souvent réduits à des arbitrages techniques, les politiques publiques à des indicateurs et les projets collectifs à des programmes de gestion.

Comme si gouverner consistait principalement à administrer. Or les grandes périodes de transformation exigent davantage. Elles exigent une vision, une espérance, une direction.

Au fond, le principal risque de notre temps n'est pas seulement technologique. Il est politique. C'est le risque d'une société qui continuerait à avancer sans savoir vers quoi elle avance. Une société capable de produire toujours plus de puissance mais de moins en moins de sens. Une société fascinée par les moyens mais incapable de définir ses finalités.

C'est précisément dans ce contexte que l'héritage de la démocratie chrétienne retrouve une actualité particulière. Non parce qu'il faudrait reproduire le XXe siècle. Non parce qu'il faudrait restaurer des équilibres anciens. Mais parce que nos prédécesseurs ont déjà affronté une situation comparable.

Eux aussi vivaient une période de bouleversements. Eux aussi devaient répondre à une révolution technique. Eux aussi étaient confrontés à des fractures sociales profondes. Eux aussi cherchaient à préserver la dignité humaine dans un monde qui changeait rapidement.

Leur génie ne fut pas de combattre le progrès. Leur génie fut de l'organiser. Ils ne se sont pas opposés à l'industrie. Ils l'ont humanisée. Ils ne se sont pas opposés au marché. Ils l'ont encadré. Ils ne se sont pas opposés à la modernité. Ils lui ont donné un sens.

C'est précisément cette méthode qui mérite aujourd'hui d'être retrouvée.

La question qui se pose désormais est simple. Qui portera cette nouvelle doctrine sociale ? Qui prendra le risque de penser au-delà des échéances électorales ? Qui acceptera de reconstruire un corpus intellectuel capable de répondre à la révolution numérique ? Qui assumera de parler à la fois de dignité humaine, de travail, d'enfance, de démocratie, de souveraineté et de technologie ?

Pendant longtemps, la démocratie chrétienne a constitué l'une des réponses possibles à cette ambition. Elle a produit des institutions. Elle a produit des politiques publiques. Elle a produit des générations de responsables capables de penser ensemble la liberté et la solidarité.

Aujourd'hui, cette tradition paraît parfois dispersée. Mais les questions auxquelles elle répondait n'ont pas disparu. Elles reviennent sous des formes nouvelles. Et c'est précisément ce retour qui ouvre un espace intellectuel inédit.

Si *Rerum Novarum* fut l'acte fondateur de la doctrine sociale face à la révolution industrielle, alors *Magnifica Humanitas* pourrait devenir le texte fondateur d'une doctrine sociale adaptée à la révolution numérique. La comparaison peut sembler ambitieuse. Elle est pourtant logique.

Dans les deux cas, il s'agit de répondre à une transformation majeure de la condition humaine. Dans les deux cas, il s'agit de rappeler que le progrès ne peut devenir sa propre finalité. Dans les deux cas, il s'agit de réaffirmer la primauté de la personne humaine.

Mais une encyclique ne suffit jamais. *Rerum Novarum* n'aurait pas changé l'Europe sans les responsables politiques, les syndicalistes, les intellectuels, les élus locaux, les entrepreneurs, les associations et les citoyens qui ont traduit ses principes dans l'action. Il en ira de même pour *Magnifica Humanitas*. Le texte peut ouvrir un chemin. Il appartient désormais à notre génération de le parcourir.

Nous arrivons au terme d'un cycle. Celui ouvert par la révolution industrielle. Celui qui a façonné le XXe siècle. Celui qui a permis la construction des grandes institutions sociales

européennes. Un nouveau cycle commence, celui de l'intelligence artificielle, de la révolution numérique et des grandes transformations anthropologiques.

La question n'est plus de savoir si ce changement aura lieu. Il est déjà là. La seule question est désormais la suivante : Qui écrira le nouveau pacte social du XXI^e siècle ? Qui formulera les principes capables d'encadrer la puissance technologique ? Qui protégera les enfants dans un monde numérique ? Qui défendra la dignité du travail humain ? Qui préservera la démocratie face aux logiques algorithmiques ? Qui replacera le bien commun au cœur du progrès ?

C'est à cette tâche que ce livre souhaite modestement contribuer. Car les grandes doctrines ne naissent jamais d'un texte unique. Elles naissent lorsque des générations décident de répondre ensemble aux défis de leur temps. Et peut-être est-ce précisément ce moment que nous sommes en train de vivre.

CHAPITRE XI

Humaniser l'algorithme

Premier pilier : la dignité humaine avant la performance

La révolution industrielle avait placé la machine au cœur de la production. La révolution numérique place désormais l'algorithme au cœur de la décision. Cette évolution est considérable.

Pendant des siècles, les outils sont restés des prolongements de l'action humaine. Ils permettaient d'aller plus vite, plus loin ou plus fort, mais ils ne prétendaient pas orienter les choix des individus. L'intelligence artificielle change profondément cette situation.

Pour la première fois dans l'histoire, des systèmes techniques sont capables de produire des recommandations, d'analyser des situations complexes, de hiérarchiser des informations et parfois même de proposer des décisions.

Dans certains domaines, ils peuvent désormais accomplir ces tâches plus rapidement qu'un être humain.

Cette puissance ouvre des perspectives considérables. Elle permettra des avancées majeures dans la médecine, la recherche, l'éducation, les transports ou encore la gestion des services publics.

Mais elle ouvre également un risque inédit. Celui de confondre ce qui est efficace avec ce qui est juste. L'histoire des sociétés modernes nous enseigne pourtant une leçon essentielle : la performance ne constitue jamais à elle seule un projet politique. Une société ne peut être gouvernée uniquement par ce qui fonctionne le mieux. Elle doit également être guidée par ce qui est souhaitable.

Or l'intelligence artificielle introduit progressivement une tentation nouvelle : celle de déléguer toujours davantage de décisions à des systèmes que nous considérons comme plus rapides, plus rationnels ou plus performants que nous.

Le risque n'est pas seulement technique. Il est profondément politique. Car lorsqu'une société commence à déléguer ses choix aux algorithmes, elle modifie progressivement sa conception même de la responsabilité.

Qui est responsable d'une décision automatisée ? Qui répond d'une erreur ? Qui assume une injustice ? Qui porte la charge morale d'une décision ? Ces questions ne sont pas théoriques. Elles concernent déjà l'accès au crédit, le recrutement, les assurances, les aides sociales, les services publics et demain peut-être une partie de la justice ou de la santé.

Nous devons donc fixer une limite claire : La machine peut assister la décision humaine. Elle ne doit jamais s'y substituer totalement.

C'est pourquoi nous proposons un premier principe fondamental :

Le droit à la décision humaine

Tout citoyen doit pouvoir exiger qu'une décision ayant un impact significatif sur sa vie fasse intervenir un responsable humain identifiable. Aucun refus de prestation sociale, aucune décision administrative, aucune orientation scolaire, aucune décision médicale majeure, aucune sanction, ne doit être exclusivement prise par un algorithme.

La technologie peut éclairer. Elle ne peut remplacer la responsabilité.

Le droit à l'explication

L'une des caractéristiques des systèmes d'intelligence artificielle les plus puissants est leur opacité. Même leurs concepteurs peinent parfois à expliquer précisément certains résultats. Or dans une démocratie, nul ne peut être soumis à une décision qu'il ne peut comprendre. Nous proposons donc un droit fondamental : tout citoyen doit pouvoir obtenir une explication intelligible lorsqu'un système algorithmique contribue à une décision le concernant.

Cette exigence est démocratique. La transparence n'est pas un luxe. Elle est une condition de la liberté.

Interdire la notation sociale

Certaines technologies rendent désormais possible l'évaluation permanente des comportements : Historique d'achats, déplacements, relations, opinions, habitudes de consommation, comportements numériques.

Demain, il sera techniquement possible d'attribuer à chacun un score comportemental global. Certains pays expérimentent déjà des formes de notation sociale. Nous devons refuser catégoriquement cette logique : La dignité humaine ne se note pas.

Une démocratie ne peut accepter qu'un citoyen soit évalué de manière permanente par des systèmes automatisés. Nous proposons donc l'interdiction explicite de toute notation sociale généralisée sur le territoire européen.

Protéger les citoyens contre la surveillance algorithmique

L'économie numérique repose largement sur la collecte massive de données. Jamais dans l'histoire autant d'informations n'ont été produites sur les comportements humains. Cette situation crée une asymétrie de pouvoir considérable entre les individus et ceux qui exploitent ces données. La liberté suppose pourtant l'existence d'espaces où chacun peut penser, agir, se déplacer et s'exprimer sans être observé en permanence.

Nous devons reconnaître un nouveau droit fondamental : le droit à une sphère de liberté non surveillée.

L'objectif n'est pas d'empêcher l'innovation. Il est d'empêcher l'avènement d'une société de surveillance permanente.

Les démocraties du XXe siècle ont appris à fixer des limites à la puissance industrielle. Le XXIe siècle devra apprendre à fixer des limites à la puissance algorithmique. Car tout ce qui est techniquement possible n'est pas politiquement souhaitable.

Tout ce qui est calculable n'est pas moralement acceptable. Tout ce qui est efficace n'est pas nécessairement juste. La question centrale n'est donc pas de savoir ce que l'intelligence

artificielle sera capable de faire. La véritable question est de savoir ce que nous refusons de déléguer.

Notre réponse est simple : nous refusons de déléguer la dignité humaine. Car la personne ne doit jamais devenir l'objet d'un système. Elle doit toujours en demeurer la finalité. Et c'est à cette condition que l'algorithme pourra être véritablement humanisé.

CHAPITRE XII

Une génération à protéger

Deuxième pilier : l'enfant avant le marché

Toutes les civilisations sont confrontées, à un moment de leur histoire, à une question fondamentale : Que sommes-nous prêts à faire pour protéger nos enfants ?

La réponse apportée à cette question révèle toujours davantage qu'une politique publique. Elle révèle une vision de l'homme, de la société et de l'avenir. Au XIXe siècle, il fallut protéger les enfants du travail industriel. Au XXe siècle, il fallut leur garantir l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale.

Le XXIe siècle nous impose un nouveau devoir. Nous devons protéger les enfants d'un environnement numérique dont les mécanismes économiques reposent souvent sur la captation de leur attention. Cette affirmation peut surprendre.

Le numérique est généralement présenté comme un outil d'émancipation, de connaissance et d'ouverture sur le monde. Et il l'est souvent. Jamais les jeunes générations n'ont eu accès à autant d'informations, de ressources éducatives ou de possibilités de communication. Mais cette réalité ne doit pas masquer une autre vérité.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une partie de l'économie mondiale repose sur la capacité à capter, retenir et monétiser l'attention humaine. Or les enfants constituent les utilisateurs les plus vulnérables de cet environnement. Ils ne disposent pas encore du recul nécessaire. Ils ne maîtrisent pas pleinement les mécanismes d'influence. Ils ne sont pas en mesure de comprendre les logiques économiques qui structurent les plateformes qu'ils utilisent.

Autrement dit, ils évoluent dans un univers conçu par des adultes, financé par des intérêts économiques et optimisé par des algorithmes dont ils ignorent tout.

Cette situation appelle une réponse politique forte. Car nous ne pouvons plus considérer l'enfant comme un utilisateur parmi d'autres. L'enfant est une personne en construction.

Et cette réalité doit désormais devenir le fondement d'une nouvelle doctrine sociale du numérique.

Le statut de mineur numérique

La République reconnaît déjà que l'enfance nécessite une protection particulière. Nous fixons un âge pour le droit de vote, un âge pour conduire, un âge pour travailler, un âge pour contracter certaines obligations.

Nous reconnaissons ainsi qu'un enfant ne peut être considéré comme un adulte miniature. Pourquoi cette logique disparaîtrait-elle dans l'univers numérique ? Aujourd'hui, un enfant peut accéder à des plateformes mondiales, créer des comptes, publier des contenus, être exposé à des systèmes de recommandation extrêmement sophistiqués ou converser avec des intelligences artificielles sans que son statut particulier soit réellement pris en compte.

Cette situation n'est plus tenable. Nous proposons donc la création d'un véritable statut de mineur numérique. Ce statut reconnaîtrait juridiquement que les enfants bénéficient de droits spécifiques dans l'environnement numérique : Protection renforcée des données, interdiction du profilage publicitaire, obligation de conception adaptée à l'âge, protection contre les mécanismes de captation de l'attention, encadrement renforcé des contenus accessibles.

De la même manière que le droit du travail protège les mineurs dans le monde professionnel, le droit numérique doit désormais protéger les mineurs dans l'espace digital.

Une majorité numérique progressive

L'un des grands défauts de notre modèle actuel est sa brutalité. Nous passons souvent d'une logique d'interdiction à une logique de liberté totale. Or l'éducation repose sur la progressivité.

L'autonomie s'apprend. La responsabilité se construit. La liberté se prépare.

Nous devons donc bâtir une véritable majorité numérique progressive. À chaque étape de l'enfance et de l'adolescence doivent correspondre des droits, des protections et des responsabilités adaptés. L'objectif n'est pas de maintenir les jeunes à distance du numérique. L'objectif est de leur permettre de l'appriivoiser progressivement. Comme nous apprenons à traverser une rue avant de conduire une voiture, nous devons apprendre à évoluer dans l'espace numérique avant d'y être pleinement autonomes. Cette approche permettrait de dépasser l'opposition stérile entre interdiction et laisser-faire.

Elle placerait l'éducation au cœur de la régulation.

Interdire les intelligences artificielles affectives destinées aux mineurs

L'apparition des intelligences artificielles conversationnelles ouvre un défi totalement nouveau.

Pour la première fois, des systèmes sont capables d'échanger de manière fluide avec des enfants, de personnaliser leurs réponses, de s'adapter à leurs émotions apparentes et de créer l'illusion d'une relation. Certains y voient une avancée pédagogique. D'autres un outil d'accompagnement. Mais une frontière doit être clairement posée. Une machine ne doit jamais devenir un substitut affectif à la relation humaine.

L'enfant se construit dans la rencontre avec des personnes réelles : Des parents, des enseignants, des éducateurs, des amis, des proches. Cette relation humaine est irremplaçable.

Aucune intelligence artificielle ne peut aimer. Aucune intelligence artificielle ne peut assumer une responsabilité éducative. Aucune intelligence artificielle ne peut remplacer la présence humaine.

Nous proposons donc l'interdiction des systèmes explicitement conçus pour développer une relation affective avec des mineurs. La technologie peut être un outil. Elle ne doit jamais devenir un parent de substitution.

Mettre fin aux mécanismes addictifs

Pendant des années, les plateformes ont été construites autour d'un objectif simple : maximiser le temps passé à l'écran : Notifications permanentes, défilement infini, récompenses variables, recommandations automatiques.

Toutes ces techniques sont directement inspirées des sciences comportementales. Elles visent à prolonger l'engagement de l'utilisateur. Lorsqu'elles s'adressent à des adultes, elles soulèvent déjà des questions importantes. Lorsqu'elles ciblent des enfants, elles deviennent profondément

problématiques. Aucune industrie ne devrait pouvoir construire son modèle économique sur l'exploitation des vulnérabilités psychologiques des plus jeunes.

Nous proposons donc l'interdiction des principaux mécanismes addictifs lorsqu'ils sont destinés aux mineurs. Le numérique doit être conçu pour servir l'enfant. Non pour capturer son attention.

Le droit à une enfance préservée

Derrière toutes ces propositions se trouve une conviction simple. L'enfance n'est pas une phase de consommation. L'enfance n'est pas un marché. L'enfance n'est pas une cible publicitaire. L'enfance est un temps de construction, un temps de découverte, un temps d'apprentissage, un temps de relation, un temps d'émerveillement.

Ce temps doit être protégé. Nous devons reconnaître un nouveau droit fondamental : Le droit à une enfance préservée.

Le droit de grandir sans être soumis en permanence à des logiques commerciales. Le droit d'apprendre sans être constamment sollicité. Le droit de jouer sans être capté par des algorithmes. Le droit de construire sa personnalité sans être réduit à un profil numérique.

Cette ambition ne relève pas de la nostalgie. Elle relève de la justice. Car aucune société ne peut prétendre préparer son avenir si elle abandonne ses enfants aux seules logiques du marché.

L'enfance, première politique publique de l'ère numérique

Au fond, la révolution numérique nous oblige à faire un choix.

Voulons-nous adapter les enfants aux technologies ? Ou voulons-nous adapter les technologies aux enfants ?

Pendant trop longtemps, nous avons implicitement choisi la première option. Nous avons considéré que les enfants devaient apprendre à se protéger eux-mêmes dans un environnement conçu sans eux et pour d'autres intérêts.

Cette logique doit être renversée. Comme nos prédécesseurs ont réglementé le travail des enfants dans les usines, notre génération doit réglementer les mécanismes numériques qui affectent leur développement. Comme ils ont construit l'école obligatoire pour préparer les citoyens du XXe siècle, nous devons construire les protections nécessaires aux citoyens du XXIe siècle. Car la véritable richesse d'une nation n'est ni sa puissance technologique ni sa capacité d'innovation.

Elle réside dans les enfants qu'elle prépare pour l'avenir. C'est pourquoi nous affirmons un principe simple mais décisif : L'enfance doit devenir la première politique publique de l'ère numérique.

Non parce que les enfants sont fragiles. Mais parce qu'ils représentent ce que nous avons de plus précieux. Et parce qu'une civilisation se juge toujours à la manière dont elle protège ceux qui ne peuvent encore se protéger eux-mêmes.

CHAPITRE XIII

Réhabiliter le travail humain

Troisième pilier : la dignité par l'engagement

Depuis deux siècles, le travail occupe une place centrale dans nos sociétés. Il est bien davantage qu'une activité économique. Il est une source de revenus, bien sûr, mais aussi un facteur d'intégration sociale, un lieu d'apprentissage, une occasion de rencontre et, pour beaucoup, un élément essentiel de l'identité personnelle.

Lorsque l'on demande à quelqu'un qui il est, la réponse passe souvent par ce qu'il fait.

Le travail n'est donc pas seulement un moyen de vivre. Il participe à la manière dont chacun trouve sa place dans la société. Cette réalité explique pourquoi la question du travail a toujours été au cœur de la doctrine sociale.

Lorsque Léon XIII publie *Rerum Novarum*, la préoccupation principale est la condition ouvrière. Il s'agit alors de protéger le travailleur contre les excès d'une industrialisation qui tend à le considérer comme un simple facteur de production.

Plus d'un siècle plus tard, la situation a changé. Les usines automatisées ont remplacé une partie du travail manuel. Les services occupent une place dominante. L'économie est devenue largement numérique.

Et pourtant, une interrogation demeure inchangée : Comment préserver la dignité du travail humain dans un monde où les technologies deviennent toujours plus performantes ?

La révolution de l'intelligence artificielle redonne à cette question une actualité nouvelle.

Que devient une société lorsque la machine accomplit une part croissante des tâches autrefois réalisées par l'homme ? Que devient le travail lorsque la performance cesse d'être son principal avantage comparatif ?

Et surtout : Que restera-t-il de spécifiquement humain dans l'activité professionnelle ?

Partager les gains de productivité

L'histoire économique montre que les grandes innovations technologiques produisent généralement davantage de richesse. L'automatisation industrielle a permis d'augmenter la production. L'informatique a amélioré l'efficacité des organisations. L'intelligence artificielle promet des gains de productivité encore plus importants.

Cette perspective peut être une formidable opportunité. Mais elle pose immédiatement une question de justice.

À qui profiteront ces gains ? À quelques acteurs économiques ? À certains territoires ? À certains secteurs ? Ou à l'ensemble de la société ?

Cette interrogation n'est pas nouvelle. Elle était déjà au cœur de la question sociale du XIX^e siècle.

La réponse apportée par la doctrine sociale fut claire : Le progrès doit bénéficier à tous.

Cette exigence demeure valable aujourd'hui. Les gains de productivité générés par l'intelligence artificielle ne peuvent être accaparés par une minorité. Ils doivent contribuer à améliorer les conditions de vie du plus grand nombre.

Cela suppose de réfléchir à de nouveaux mécanismes de partage de la valeur : Participation des salariés, investissement dans la formation, réduction choisie du temps de travail lorsque cela est pertinent, financement des systèmes de solidarité, soutien aux secteurs créateurs de lien social.

Le progrès technologique ne doit pas creuser les fractures. Il doit contribuer à les réduire.

Faire de la reconversion un droit

La transformation numérique modifiera profondément de nombreux métiers. Certaines tâches disparaîtront. D'autres émergeront. La plupart évolueront.

Cette réalité ne doit être ni niée ni dramatisée. L'histoire économique montre que les sociétés capables d'accompagner les transitions sont aussi celles qui en tirent le meilleur parti.

Le véritable danger n'est pas le changement. Le véritable danger est l'abandon. Abandon des territoires. Abandon des salariés. Abandon des générations qui voient leur métier se transformer sans disposer des moyens nécessaires pour s'adapter.

C'est pourquoi nous proposons de reconnaître un véritable droit à la reconversion tout au long de la vie. La formation ne peut plus être pensée comme une étape limitée aux premières années de l'existence.

Elle doit devenir un droit permanent. Dans une économie où les compétences évoluent rapidement, la sécurité ne repose plus seulement sur la stabilité d'un emploi. Elle repose sur la capacité à évoluer. Former devient alors aussi important que protéger. Accompagner devient aussi important que compenser.

Réinvestir dans l'économie du soin

Plus les technologies progressent, plus certaines activités révèlent leur caractère irremplaçable : Soigner, accompagner, écouter, soutenir, éduquer.

Ces activités occupent une place particulière dans la société. Elles ne produisent pas toujours des indicateurs spectaculaires. Elles ne génèrent pas nécessairement les plus fortes marges économiques. Mais elles produisent quelque chose d'essentiel : Du lien humain.

Or la révolution numérique risque paradoxalement d'accroître encore leur importance. Car plus les interactions numériques se développent, plus les relations humaines authentiques deviennent précieuses. Plus les procédures s'automatisent, plus l'accompagnement personnalisé devient nécessaire. Plus les outils deviennent performants, plus les fragilités humaines apparaissent.

C'est pourquoi nous devons faire de l'économie du soin un secteur stratégique du XXI^e siècle. Non comme une charge. Mais comme un investissement. Un investissement dans la cohésion sociale, dans la santé, dans la dignité, dans l'humanité même de nos sociétés.

Valoriser les métiers de la relation

Pendant longtemps, la hiérarchie sociale a souvent valorisé les métiers les plus techniques, les plus productifs ou les plus rentables. La révolution numérique nous oblige à revoir cette grille de lecture. Car les capacités qui deviennent les plus précieuses sont précisément celles que les machines peinent à reproduire : L'empathie, l'écoute, la confiance, la médiation, l'accompagnement, la coopération, la présence.

Autrement dit, les compétences relationnelles : Le travailleur social, l'aide-soignant, l'infirmière, l'éducateur, l'animateur, le médiateur, le conseiller.

Tous ces métiers contribuent à maintenir le tissu humain de la société. Leur rôle ne diminuera pas avec l'intelligence artificielle. Il deviendra plus important encore. Nous devons donc reconnaître leur valeur réelle. Non seulement par le discours. Mais aussi par la rémunération, la formation et la reconnaissance sociale.

Faire de l'éducation la profession stratégique du XXIe siècle

Parmi tous les métiers profondément humains, aucun n'est probablement plus important que celui d'éduquer. Car l'éducation ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances.

Elle consiste à former des personnes. À développer l'esprit critique. À apprendre la liberté. À transmettre une culture. À préparer les générations futures.

L'intelligence artificielle pourra assister l'enseignement. Elle pourra personnaliser certains apprentissages. Elle pourra faciliter l'accès au savoir. Mais elle ne remplacera jamais pleinement l'acte éducatif.

Car éduquer, c'est aussi inspirer. Encourager. Exiger. Accompagner. Croire dans les capacités d'un enfant avant même qu'il ne les découvre lui-même.

Cette mission est profondément humaine. Et elle deviendra encore plus essentielle dans un monde saturé d'informations. Nous devons donc considérer les métiers de l'éducation comme des professions stratégiques pour l'avenir de la Nation.

La nouvelle centralité du travail humain

Pendant longtemps, nous avons considéré que le progrès consistait à remplacer progressivement l'homme par la machine. La révolution numérique nous invite à une compréhension plus subtile. La véritable question n'est pas ce que la machine peut faire.

La véritable question est ce que nous voulons continuer à confier à l'homme. Or plus les technologies progressent, plus certaines activités révèlent leur valeur irremplaçable. Créer du lien, transmettre, prendre soin, former, accompagner, servir, éduquer. Ces activités ne constituent pas les vestiges d'un monde ancien. Elles représentent au contraire les métiers stratégiques du monde qui vient.

La dignité par l'engagement

Au fond, le travail ne tire pas sa dignité de sa rentabilité. Il la tire de sa contribution au bien commun. Il permet à chacun de participer à quelque chose qui le dépasse. De se rendre utile. D'exercer ses talents. De servir les autres.

C'est pourquoi la révolution numérique ne doit pas conduire à une société de l'assistance généralisée ou de l'inactivité subie. Elle doit permettre une réorientation du travail vers ce qui fait sa grandeur : L'engagement, la relation, la création, la transmission, le soin, la responsabilité.

Car plus l'intelligence artificielle progresse, plus les métiers profondément humains deviennent stratégiques. Et c'est précisément dans cette réhabilitation du travail humain que se trouve l'une des grandes missions sociales du XXI^e siècle. La dignité ne naît pas de la performance. Elle naît de l'engagement au service des autres et du bien commun.

CHAPITRE XIV

Reconstruire la démocratie de la vérité

Quatrième pilier : la vérité comme bien commun

Les démocraties modernes reposent sur une promesse singulière. Elles ne supposent pas que les citoyens pensent de la même manière. Elles n'exigent pas qu'ils appartiennent aux mêmes traditions, aux mêmes milieux sociaux ou aux mêmes sensibilités politiques. Elles acceptent le désaccord. Elles organisent même sa confrontation pacifique.

Mais cette liberté repose sur une condition préalable souvent oubliée : l'existence d'un monde commun. Pour débattre, il faut partager un minimum de réalité. Pour délibérer, il faut reconnaître l'existence de faits. Pour décider ensemble, il faut pouvoir s'accorder sur ce qui est vrai avant de s'opposer sur ce qu'il convient de faire.

C'est cette condition fondamentale qui est aujourd'hui fragilisée.

La révolution numérique n'a pas seulement bouleversé la circulation de l'information. Elle a profondément transformé notre rapport collectif au réel. Pendant des siècles, les sociétés ont construit des institutions chargées d'établir des faits, de vérifier des informations et d'organiser le débat public : la justice, l'université, la presse, la recherche scientifique, les administrations publiques.

Aucune de ces institutions n'était parfaite. Toutes pouvaient se tromper. Mais elles partageaient une même ambition : distinguer autant que possible le vrai du faux.

L'environnement numérique a modifié cet équilibre. L'information circule désormais à une vitesse inédite. Les intermédiaires traditionnels ont perdu une partie de leur rôle. Les contenus sont produits, diffusés et commentés instantanément. L'émotion voyage souvent plus vite que la vérification. La réaction précède parfois l'analyse. La visibilité devient parfois plus importante que l'exactitude.

Cette évolution ne constitue pas seulement un défi médiatique. Elle touche au fonctionnement même de la démocratie.

Une communauté politique ne peut survivre durablement si chacun finit par vivre dans son propre univers informationnel. Or les technologies contemporaines favorisent précisément cette fragmentation. Les contenus proposés ne sont plus les mêmes pour tous. Les recommandations sont personnalisées. Les flux d'information sont individualisés. Les plateformes privilégient ce qui suscite l'attention plutôt que ce qui favorise la compréhension.

Progressivement, le citoyen cesse d'habiter un espace civique partagé. Il évolue dans un environnement façonné par ses préférences, ses habitudes et ses comportements antérieurs.

Cette évolution comporte un risque majeur. Non pas celui du désaccord. Le désaccord est inhérent à la démocratie. Le danger réside dans l'impossibilité croissante de partager une base commune de discussion. Lorsqu'une société ne dispose plus de références collectives, les débats deviennent insolubles. Les institutions perdent leur crédibilité.

Les décisions publiques sont contestées non pour leur contenu mais pour la réalité même sur laquelle elles reposent. La confiance s'érode. Le soupçon s'installe. La cohésion civique s'affaiblit.

La traçabilité des contenus

Face à cette situation, il devient nécessaire de restaurer un principe simple : Les citoyens doivent savoir à quoi ils ont affaire.

L'essor de l'intelligence artificielle rend aujourd'hui possible la production de textes, d'images, de voix et de vidéos dont le réalisme est parfois saisissant. Demain, il deviendra de plus en plus difficile d'identifier spontanément l'origine d'un contenu.

Cette évolution impose une nouvelle exigence démocratique. Nous proposons la mise en place d'un principe général de traçabilité des contenus générés artificiellement. Chaque contenu créé ou substantiellement modifié par une intelligence artificielle devrait pouvoir être identifié comme tel. Cette mesure n'a pas pour objectif de limiter l'innovation. Elle vise à garantir la transparence.

Dans une démocratie mature, chacun doit pouvoir distinguer une création humaine d'un contenu généré automatiquement. La liberté d'expression suppose la clarté sur l'origine de l'information.

Faire de la manipulation un enjeu démocratique majeur

Les démocraties ont longtemps protégé leurs frontières physiques. Elles doivent désormais apprendre à protéger leur espace informationnel. La désinformation n'est pas un phénomène nouveau. La propagande existe depuis l'Antiquité. Ce qui change aujourd'hui, c'est son échelle, son coût, sa vitesse, sa capacité de diffusion.

Quelques acteurs peuvent désormais influencer des millions de personnes en quelques heures. Des campagnes coordonnées peuvent être menées depuis l'autre bout du monde. Des contenus falsifiés peuvent être massivement relayés avant même d'être démentis. Cette situation exige une réponse politique. Non pour contrôler les opinions. Non pour imposer une vérité officielle. Mais pour préserver les conditions d'un débat honnête.

La liberté d'expression n'inclut pas le droit d'organiser industriellement la tromperie. Une démocratie doit être capable de protéger ses citoyens contre les opérations de manipulation de masse sans renoncer à ses principes fondamentaux.

Sanctuariser les processus électoraux

Les élections constituent le moment où une communauté politique exprime sa volonté collective. Elles représentent le cœur même de la souveraineté démocratique. À ce titre, elles doivent bénéficier d'une protection particulière.

L'apparition des technologies génératives impose de nouvelles garanties. Il devient indispensable de renforcer les dispositifs de surveillance des ingérences numériques. De développer des capacités publiques d'identification des manipulations. D'accroître la coopération européenne face aux campagnes coordonnées de désinformation. De garantir la transparence des contenus politiques diffusés en ligne.

Nous avons progressivement appris à sécuriser les urnes. Nous devons désormais apprendre à sécuriser l'écosystème informationnel qui précède le vote. Car une élection n'est libre que si les citoyens peuvent se déterminer sans être la cible de stratégies massives de manipulation.

Une souveraineté informationnelle européenne

La question de l'information ne peut plus être pensée uniquement à l'échelle nationale. Les principaux acteurs qui structurent aujourd'hui l'espace numérique disposent d'une influence mondiale. Leurs décisions affectent directement la visibilité des contenus, l'organisation des débats et parfois même les conditions d'accès à l'information.

Cette réalité crée une dépendance stratégique. Aucune démocratie ne peut durablement accepter que l'ensemble de ses infrastructures informationnelles repose sur des acteurs dont les centres de décision échappent à son contrôle. Nous devons donc bâtir une véritable souveraineté informationnelle européenne.

Cette ambition ne consiste pas à fermer nos sociétés. Elle consiste à garantir notre capacité à décider. Décider de nos règles. Décider de nos standards. Décider des principes qui organisent l'espace public numérique.

L'Europe a su bâtir une souveraineté économique. Elle doit désormais construire une souveraineté démocratique adaptée au monde numérique.

La vérité comme bien commun

Au fond, la question n'est ni technique ni technologique. Elle est politique. Une démocratie peut supporter les conflits. Elle peut supporter les alternances. Elle peut supporter les désaccords. Elle ne peut survivre durablement à la disparition d'un socle commun de réalité.

La vérité n'appartient à aucun parti. Elle n'appartient à aucun gouvernement. Elle n'appartient à aucune majorité. Elle constitue un bien commun.

Une ressource collective indispensable au fonctionnement de la vie démocratique. Protéger les conditions qui permettent sa recherche est donc une responsabilité publique majeure. Dans le monde qui s'ouvre, la bataille pour la vérité ne sera pas seulement une bataille culturelle.

Elle sera une bataille démocratique. Et sans cette exigence partagée, aucune liberté durable, aucune confiance collective et aucun projet commun ne pourront subsister. Sans vérité partagée, il n'y a plus de peuple.

CHAPITRE XV

La famille, première écologie humaine

Cinquième pilier : reconstruire les liens

La révolution numérique a profondément transformé nos vies. Jamais nous n'avons disposé d'autant de moyens pour communiquer. Jamais nous n'avons été aussi connectés. Jamais l'information n'a circulé aussi rapidement.

Pourtant, un paradoxe s'impose progressivement : plus nos sociétés sont connectées, plus elles éprouvent des difficultés à préserver les liens humains fondamentaux : Isolement des adolescents, solitude des personnes âgées, épuisement parental, affaiblissement des temps familiaux, disparition progressive des espaces de transmission.

Le défi du XXI^e siècle n'est donc pas seulement technologique. Il est relationnel. La question centrale n'est plus uniquement de savoir comment connecter les individus. Elle est de savoir comment préserver les liens qui permettent à une société de tenir. C'est pourquoi nous affirmons un principe simple : La famille constitue la première écologie humaine.

Avant l'école, avant le marché, avant l'État, avant les réseaux sociaux, c'est dans la famille que se construisent la confiance, l'attachement, la transmission et l'apprentissage de la vie commune.

Une politique humaniste du XXI^e siècle doit donc faire de la protection du lien familial une priorité nationale.

Créer un crédit temps familial

Pendant des décennies, les politiques familiales ont principalement été conçues autour du soutien financier. Cette logique demeure nécessaire. Mais elle ne répond plus à l'une des principales difficultés contemporaines : le manque de temps.

Les parents manquent de temps pour accompagner leurs enfants. Les aidants manquent de temps pour soutenir leurs proches. Les familles manquent de temps pour vivre ensemble.

Nous proposons donc la création d'un crédit temps familial mobilisable à différents moments de la vie : naissance d'un enfant, entrée à l'école, adolescence, maladie ou handicap d'un proche, dépendance d'un parent âgé.

Ce crédit pourrait prendre la forme de congés spécifiques, de temps partiels compensés ou de dispositifs de souplesse professionnelle.

L'objectif est simple : permettre aux familles de disposer du temps nécessaire pour exercer leurs responsabilités.

Faire du soutien à la parentalité une politique publique majeure

Être parent n'a jamais été simple. Mais l'exercice de la parentalité est devenu plus complexe que jamais. Les parents doivent aujourd'hui gérer : les écrans, les réseaux sociaux, les contenus numériques, les usages de l'intelligence artificielle, les cyberviolences, les enjeux liés à l'attention et à la santé mentale.

Or beaucoup d'entre eux ont le sentiment d'être seuls. Nous proposons la mise en place d'un plan national de soutien à la parentalité numérique reposant sur : des formations gratuites, des

permanences locales, des outils pédagogiques adaptés à chaque âge, des campagnes nationales d'information, un accompagnement renforcé des familles les plus fragiles.

La parentalité n'est pas une affaire privée parmi d'autres. Elle constitue un investissement stratégique pour l'avenir du pays.

Généraliser le droit à la déconnexion familiale

Les progrès technologiques ont effacé les frontières entre les différents temps de la vie. Le travail pénètre le domicile. Les notifications interrompent les repas. Les sollicitations permanentes réduisent la disponibilité familiale.

Nous proposons de franchir une nouvelle étape dans la reconnaissance du droit à la déconnexion.

Les entreprises de taille significative devraient négocier des chartes garantissant : Le respect des temps familiaux, la limitation des sollicitations hors horaires, la protection des week-ends et congés, des indicateurs de qualité de vie familiale au travail.

Le progrès ne doit pas conduire à une mobilisation permanente des individus. Il doit leur permettre de mieux vivre.

Créer un plan national « Espaces sans écran »

Toutes les technologies ont besoin de contrepoids. L'enfant a besoin d'espaces de respiration. La famille a besoin de moments de présence. La société a besoin de lieux où l'attention humaine demeure prioritaire.

Nous proposons la création d'un plan national « Espaces sans écran » dans les écoles, dans les centres de loisirs dans les colonies de vacances, dans certains équipements culturels, dans les événements destinés aux familles.

L'objectif n'est pas de refuser le numérique. Il est de garantir que chaque enfant puisse encore expérimenter : la lecture, le jeu libre, la création artistique, l'activité physique, la conversation. Une civilisation qui ne préserve plus ces expériences fondamentales prend le risque d'appauvrir son humanité.

Évaluer les politiques publiques à l'aune de leur impact familial

Aujourd'hui, les lois sont examinées sous l'angle budgétaire. Elles sont évaluées sous l'angle environnemental. Elles sont parfois étudiées sous l'angle économique. Nous proposons qu'elles soient également analysées sous l'angle familial. Chaque projet de loi majeur devrait comporter une étude d'impact portant notamment sur : le temps familial, l'exercice de la parentalité, les conditions de développement de l'enfant, les solidarités intergénérationnelles.

Ce qui est bon pour les familles est souvent bon pour la société tout entière.

Faire de l'enfance et de la famille un indicateur central de réussite publique

Depuis plusieurs décennies, nous évaluons principalement nos politiques à travers des indicateurs économiques : Croissance, productivité, compétitivité, pouvoir d'achat.

Ces données sont utiles. Mais elles ne disent pas tout.

Nous proposons de développer de nouveaux indicateurs nationaux portant sur : le bien-être des enfants, la qualité de la vie familiale, le temps partagé, la santé mentale des jeunes, la qualité des relations intergénérationnelles.

Une société ne peut être considérée comme prospère si ses enfants vont mal.

Reconstruire les liens au cœur du projet national

Le défi du siècle qui s'ouvre ne sera pas uniquement de maîtriser l'intelligence artificielle. Il sera de préserver ce qui rend l'humanité irremplaçable : L'attachement, la transmission, la confiance, la présence , l'engagement.

Toutes ces réalités naissent d'abord dans les familles. Voilà pourquoi la politique familiale ne doit plus être considérée comme une politique sectorielle. Elle doit devenir un pilier de notre projet de société.

Car demain, la véritable richesse des nations ne se mesurera pas seulement à leur puissance technologique. Elle se mesurera à leur capacité à préserver des générations capables d'aimer, de transmettre et de vivre ensemble.

La famille est la première écologie humaine parce qu'elle demeure le premier lieu où se construit l'avenir d'une civilisation.

CHAPITRE XVI

Une souveraineté numérique européenne

Sixième pilier : la puissance au service de la liberté

L'Europe est née d'une intuition politique. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les pères fondateurs comprirent que la paix ne pouvait reposer uniquement sur des traités ou des équilibres diplomatiques. Elle devait s'appuyer sur une maîtrise commune des ressources stratégiques : Le charbon, l'acier, l'énergie.

En mettant en commun ces secteurs essentiels, Robert Schuman et ceux qui l'accompagnaient ne cherchaient pas seulement à organiser une coopération économique. Ils construisaient une souveraineté nouvelle. Une souveraineté destinée à garantir la paix, la liberté et l'indépendance du continent.

Le XXI^e siècle nous place devant un défi comparable. Les ressources stratégiques ne sont plus les mêmes. La puissance se mesure désormais à la capacité de produire des semi-conducteurs, de maîtriser les infrastructures numériques, d'entraîner des modèles d'intelligence artificielle, de protéger les données et de sécuriser les réseaux.

La dépendance technologique devient une dépendance politique. Une nation qui ne maîtrise plus ses infrastructures numériques finit progressivement par perdre sa capacité à décider librement. Nous refusons cette perspective.

La souveraineté numérique n'est pas un objectif économique. Elle est une condition de la liberté politique.

C'est pourquoi nous proposons que l'Union européenne ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Comme l'Europe du charbon et de l'acier fut la réponse au XX^e siècle, l'Europe de l'intelligence artificielle doit devenir la réponse au XXI^e siècle.

Construire un véritable cloud européen

Aujourd'hui, une part considérable des données publiques, économiques et industrielles européennes repose sur des infrastructures qui échappent au contrôle direct de l'Europe. Cette situation crée une dépendance stratégique.

Les données sont devenues l'une des principales richesses de notre siècle. Elles concernent nos entreprises, nos administrations, nos hôpitaux, nos universités, nos citoyens. Elles ne peuvent dépendre durablement de choix effectués hors de notre espace démocratique.

Nous proposons donc la création d'un Cloud européen de confiance, fondé sur : Des infrastructures localisées sur le territoire européen, une gouvernance européenne indépendante, des normes communes de cybersécurité, une priorité donnée aux administrations publiques et aux secteurs stratégiques.

La maîtrise de nos données est devenue un enjeu de souveraineté comparable à celui de nos frontières.

Faire émerger une intelligence artificielle européenne

L'Europe ne peut se satisfaire d'être uniquement un marché pour les innovations conçues ailleurs. Elle doit redevenir une puissance d'invention. Nous proposons un Grand Programme européen pour l'intelligence artificielle, associant : Les universités, les centres de recherche, les entreprises innovantes, les industriels, les États membres.

Ce programme aurait pour objectif de développer des modèles européens fondés sur nos principes démocratiques : Respect de la personne ; la transparence, la protection des libertés le pluralisme et la responsabilité.

L'Europe ne doit pas seulement utiliser l'intelligence artificielle. Elle doit contribuer à en définir les standards.

Reconquérir notre autonomie technologique

La souveraineté numérique ne repose pas uniquement sur les logiciels. Elle dépend également de la maîtrise des infrastructures matérielles : Semi-conducteurs, centres de calcul, réseaux, cybersécurité, télécommunications.

Nous proposons un plan européen d'investissement massif afin de renforcer notre autonomie dans ces secteurs stratégiques. L'objectif n'est pas l'autarcie. Il est la résilience.

Une démocratie ne peut accepter que ses infrastructures essentielles dépendent exclusivement de décisions prises à l'extérieur de son espace politique. L'autonomie constitue aujourd'hui une condition de la coopération internationale.

Réguler les Big Tech au nom de la démocratie

Les grandes plateformes numériques ont profondément transformé nos sociétés. Leur contribution à l'innovation est considérable. Mais leur puissance économique, informationnelle et technologique leur confère désormais une influence qui dépasse parfois celle de nombreux États.

Cette concentration appelle une réponse. Nous proposons de renforcer la capacité européenne à réguler les grandes plateformes autour de quatre principes :

- transparence des algorithmes lorsqu'ils influencent massivement l'espace public ;
- loyauté de la concurrence ;
- protection renforcée des données personnelles ;
- responsabilité juridique adaptée à leur puissance.

La régulation ne constitue pas une hostilité envers l'innovation. Elle constitue une exigence démocratique. Dans un État de droit, aucune puissance économique ne peut échapper durablement à la règle commune.

Créer une Communauté européenne de l'intelligence artificielle

En 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier permit d'organiser une solidarité durable autour des ressources stratégiques de l'époque. Nous proposons aujourd'hui la création d'une Communauté européenne de l'intelligence artificielle.

Cette structure aurait pour mission : De mutualiser certaines capacités de calcul, de financer les grands modèles européens, de soutenir les projets industriels stratégiques, de coordonner les investissements en recherche, de définir des normes communes en matière d'éthique, de sécurité et d'interopérabilité.

Cette communauté constituerait le cœur d'une véritable politique industrielle européenne.

Faire de l'Europe la puissance humaniste du numérique

Depuis plusieurs décennies, le débat mondial oppose souvent deux modèles. D'un côté, une logique où la technologie est largement guidée par le marché. De l'autre, une logique où elle est placée sous un contrôle étatique très étendu.

L'Europe peut proposer une troisième voie. Une voie qui ne renonce ni à l'innovation ni aux libertés. Une voie où la puissance technologique demeure au service de la personne humaine. Une voie où la compétitivité ne s'oppose pas à la démocratie. Une voie où la souveraineté protège sans enfermer.

Nous devons assumer cette ambition. Non par nostalgie. Mais parce que le monde a besoin d'un modèle conciliant puissance, liberté et responsabilité.

Une nouvelle déclaration Schuman

Le 9 mai 1950, Robert Schuman lançait un projet qui allait transformer durablement l'Europe. Il avait compris qu'une grande révolution exigeait une grande réponse politique. Notre génération est appelée à faire preuve de la même audace.

L'intelligence artificielle, les infrastructures numériques et les données constituent désormais les ressources stratégiques de notre temps. Les organiser ensemble, les protéger ensemble et les développer ensemble n'est plus une option. C'est une nécessité.

Car l'Europe ne retrouvera son influence ni par la nostalgie de son passé ni par la seule puissance de son marché. Elle la retrouvera en proposant un projet de civilisation. Un projet où la technologie demeure un instrument de liberté et non un facteur de dépendance.

Voilà pourquoi nous appelons à une nouvelle déclaration Schuman. Non plus pour le charbon et l'acier. Mais pour l'intelligence artificielle, les données et les infrastructures numériques.

Comme l'Europe du charbon et de l'acier fut la réponse au XXe siècle, l'Europe de l'intelligence artificielle doit être la réponse au XXIe siècle.

CHAPITRE XVIII

Protéger la République numérique

Septième pilier : la sécurité comme condition de la liberté

Toute révolution ouvre des horizons nouveaux. Mais toute révolution ouvre également de nouvelles vulnérabilités. La révolution industrielle a vu apparaître les accidents du travail, l'exploitation ouvrière et les grandes pollutions.

La révolution aérienne a fait naître le terrorisme international. La révolution nucléaire a imposé de nouvelles doctrines de défense. La révolution numérique ne fait pas exception. Elle crée un espace inédit de liberté, d'innovation et d'émancipation.

Mais elle devient aussi le théâtre de nouvelles formes de criminalité, de violence et de déstabilisation : Escroqueries de masse, usurpations d'identité, cyberharcèlement, pédocriminalité, attaques contre les hôpitaux, sabotages industriels, ingérences étrangères, manipulations électorales, terrorisme numérique.

Autant de menaces qui ne connaissent ni frontières physiques ni horaires. Pendant longtemps, nous avons considéré Internet comme un espace virtuel.

Il est devenu un espace de vie. Nous y travaillons. Nous y apprenons. Nous y consommons. Nous y administrons nos entreprises. Nous y gérons nos comptes bancaires. Nous y échangeons nos données médicales. Nous y construisons une partie de nos relations sociales.

Lorsque cet espace est attaqué, ce sont désormais nos vies réelles qui sont menacées. Il est donc temps d'en tirer toutes les conséquences. La sécurité numérique est devenue une mission régaliennne.

La première responsabilité de l'État reste inchangée : protéger les citoyens. Simplement, cette responsabilité ne s'arrête plus aux frontières physiques. Elle s'exerce désormais dans l'espace numérique.

Faire de la cybercriminalité une grande priorité nationale

La cybercriminalité connaît une croissance spectaculaire. Chaque année, des millions de particuliers, d'entreprises, de collectivités et d'associations sont victimes d'escroqueries ou d'attaques informatiques. Pour beaucoup, ces infractions restent invisibles. Elles sont pourtant devenues l'une des principales formes de délinquance économique.

Nous proposons de faire de la lutte contre la cybercriminalité une priorité nationale.

Cela implique : Un renforcement massif des moyens d'enquête spécialisés, une coopération renforcée entre services de renseignement, justice et forces de sécurité intérieure, une coordination européenne systématique contre les réseaux criminels internationaux, un plan national de prévention destiné aux particuliers comme aux entreprises.

La cybersécurité ne doit plus être considérée comme une compétence technique. Elle relève désormais de la sécurité intérieure.

Créer une police numérique de proximité

Face à une escroquerie bancaire, un harcèlement en ligne ou une usurpation d'identité, beaucoup de victimes se retrouvent aujourd'hui démunies. Les procédures apparaissent complexes. Les interlocuteurs sont difficiles à identifier. Le sentiment d'abandon nourrit la défiance.

Nous proposons la création d'une véritable police numérique de proximité. Chaque commissariat et chaque brigade de gendarmerie devraient disposer de référents spécialisés capables : D'accueillir les victimes, d'engager rapidement les premières investigations , d'accompagner les démarches de protection, d'assurer un suivi local des infractions numériques.

La proximité demeure le premier facteur de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre.

Créer un parquet national de la criminalité numérique

Les organisations criminelles exploitent aujourd'hui la mondialisation numérique. Leurs infrastructures sont dispersées. Leurs auteurs agissent depuis plusieurs continents. Leurs victimes se comptent par milliers. Cette réalité exige une réponse judiciaire adaptée.

Nous proposons la création d'un Parquet national de la criminalité numérique, compétent pour :

- les cyberattaques majeures ;
- les réseaux internationaux d'escroquerie ;
- les campagnes massives d'usurpation d'identité ;
- les attaques contre les infrastructures critiques ;
- les opérations de manipulation coordonnées.

L'objectif est de concentrer les compétences, d'accélérer les enquêtes et de renforcer la coopération internationale.

Mieux protéger les enfants contre les prédateurs numériques

L'espace numérique est devenu un terrain privilégié pour certaines formes de prédation : Manipulation, chantage, diffusion d'images intimes, grooming.

Ces phénomènes exigent une mobilisation exceptionnelle.

Nous proposons :

L'aggravation des sanctions pour les infractions commises à l'encontre des mineurs dans l'espace numérique. L'obligation pour les plateformes de signaler immédiatement les contenus précriminels. Le développement de cellules spécialisées dans chaque service d'enquête. Une coopération renforcée avec les acteurs internationaux. La protection des enfants doit demeurer la priorité absolue de la République, quel que soit l'espace dans lequel ils évoluent.

Préparer la France aux nouvelles menaces de l'intelligence artificielle

Les progrès de l'intelligence artificielle permettront demain des attaques d'une ampleur inédite : Usurpations de voix, deepfakes, campagnes automatisées, sabotages assistés par intelligence artificielle.

Les démocraties doivent anticiper ces risques avant qu'ils ne deviennent incontrôlables.

Nous proposons l'élaboration d'une Doctrine nationale de sécurité face à l'intelligence artificielle, associant : Les forces armées, les services de renseignement, les autorités judiciaires, les chercheurs, les entreprises stratégiques.

Cette doctrine devra être régulièrement actualisée afin de suivre l'évolution des technologies.

Créer une réserve citoyenne de cybersécurité

La protection numérique ne peut reposer uniquement sur les institutions. Elle doit mobiliser les compétences de toute la Nation. La France dispose d'ingénieurs, de chercheurs, d'entrepreneurs, d'étudiants et d'experts reconnus dans le domaine de la cybersécurité.

Nous proposons la création d'une Réserve citoyenne de cybersécurité, permettant à ces compétences d'être mobilisées en cas de crise majeure.

À l'image des réserves opérationnelles existantes, cette force pourrait intervenir lors : D'attaques contre les collectivités, d'incidents touchant les infrastructures critiques, de crises nationales de grande ampleur.

La résilience numérique doit devenir une responsabilité collective.

Éduquer chaque citoyen à la sécurité numérique

La meilleure protection reste la prévention.

Comme nous apprenons les règles de sécurité routière dès l'enfance, nous devons désormais transmettre une véritable culture de la sécurité numérique.

Nous proposons l'intégration d'un parcours national de citoyenneté numérique dans les programmes scolaires et les parcours de formation tout au long de la vie.

Ce parcours comprendrait :

- la protection des données personnelles ;
- la détection des arnaques ;
- les réflexes de cybersécurité ;
- la vérification des informations ;
- les droits et responsabilités des citoyens dans l'espace numérique.

La sécurité numérique ne doit pas être réservée aux spécialistes. Elle doit devenir une compétence civique fondamentale.

La première mission de l'État est de protéger ses citoyens. Au XXI^e siècle, cette mission s'exerce aussi dans l'espace numérique. Car il ne peut y avoir de liberté durable sans sécurité, ni de confiance sans protection.

ÉPILOGUE

Le temps des héritiers

Il existe dans l'histoire des moments où une civilisation prend conscience qu'elle entre dans une époque nouvelle. Ces moments ne sont pas seulement marqués par des découvertes scientifiques ou des bouleversements économiques. Ils sont ceux où l'homme est conduit à s'interroger de nouveau sur lui-même.

Que voulons-nous devenir ? Que voulons-nous transmettre ? Quelle place souhaitons-nous encore accorder à la personne humaine dans le monde que nous construisons ?

Notre génération vit l'un de ces moments.

L'intelligence artificielle, les biotechnologies, les données massives, l'automatisation, les plateformes numériques et les capacités inédites de calcul ne modifient pas seulement notre économie. Elles transforment notre manière de travailler, d'apprendre, d'aimer, d'éduquer, de gouverner et même de penser. Nous ne vivons pas une simple révolution technologique. Nous changeons de civilisation. Comme toutes les grandes révolutions de l'histoire, celle-ci porte en elle le meilleur comme le pire.

Elle peut libérer l'homme de tâches pénibles, accélérer la recherche médicale, démocratiser le savoir, rapprocher les peuples et ouvrir des perspectives extraordinaires. Mais elle peut aussi concentrer le pouvoir, fragiliser la démocratie, marchandiser l'enfance, isoler les individus, remettre en cause la valeur du travail humain et réduire progressivement la personne à un ensemble de données exploitables.

Aucune technologie ne décide seule de son avenir. Ce sont toujours les choix politiques, culturels et moraux qui déterminent ce qu'une société fait de ses découvertes.

L'histoire nous l'enseigne. Lorsque la révolution industrielle bouleversa l'Europe, beaucoup pensèrent qu'il suffisait de laisser agir le progrès. D'autres voulurent arrêter l'histoire.

Une troisième voie apparut. En 1891, Léon XIII publia *Rerum Novarum*. Il ne refusa pas la modernité. Il refusa simplement que celle-ci s'affranchisse de toute exigence morale. Il rappela une évidence qui allait changer durablement l'histoire européenne : le progrès ne vaut que s'il demeure au service de la personne humaine.

Cette intuition allait irriguer le catholicisme social, inspirer le personnalisme d'Emmanuel Mounier, nourrir les grands partis démocrates-chrétiens européens et contribuer à bâtir les institutions qui structurent encore aujourd'hui nos sociétés.

Robert Schuman, Alcide De Gasperi, Konrad Adenauer et tant d'autres ne furent pas les gardiens d'un monde ancien. Ils furent les bâtisseurs d'un monde nouveau. Ils comprirent que les bouleversements techniques exigeaient des réponses politiques inédites. Ils eurent l'audace de construire.

Aujourd'hui, une nouvelle révolution nous appelle. Et avec elle renaît une responsabilité historique. Nous ne sommes pas condamnés à subir les transformations du monde. Nous pouvons choisir de les orienter. Nous pouvons décider que l'intelligence artificielle restera un outil et ne deviendra jamais une finalité. Nous pouvons choisir que la technologie demeure au service de l'homme plutôt que l'inverse. Nous pouvons décider que l'enfant restera plus précieux que le marché.

Que le travail conservera sa dignité. Que la famille demeurera le premier lieu de transmission. Que la vérité continuera de fonder la démocratie. Que l'Europe retrouvera une ambition de civilisation. Que le bien commun primera toujours sur les intérêts immédiats.

Voilà le sens du nouveau pacte social que nous proposons.

Non pas un retour vers le passé. Mais une fidélité à une méthode. Car c'est peut-être cela, au fond, la véritable leçon de la démocratie chrétienne. Elle n'a jamais consisté à appliquer mécaniquement des réponses anciennes à des problèmes nouveaux. Elle a toujours consisté à regarder lucidement les bouleversements de son époque, puis à traduire dans les institutions, dans les lois et dans l'action publique une même exigence : celle de la dignité humaine.

Être héritier ne consiste pas à répéter. Être héritier consiste à prolonger une intuition. À inventer des réponses nouvelles sans renoncer aux principes qui les inspirent.

Nous sommes les héritiers de Léon XIII, les héritiers d'Emmanuel Mounier, les héritiers de Robert Schuman, les héritiers d'Alcide De Gasperi, les héritiers de Konrad Adenauer, les héritiers de Jacques Delors. Non pour regarder avec nostalgie ce qu'ils ont accompli. Mais pour poursuivre ce qu'ils ont commencé.

Notre devoir n'est pas de conserver leurs réponses. Notre devoir est de retrouver leur audace. L'audace de penser, l'audace de proposer, l'audace de construire, l'audace de croire que la politique peut encore élever l'homme plutôt que simplement administrer les crises.

Beaucoup annoncent que le XXI^e siècle sera celui de l'intelligence artificielle. Je forme un autre vœu. Qu'il soit aussi celui d'un nouvel humanisme. Un humanisme qui ne craigne pas le progrès mais qui lui fixe une direction. Un humanisme qui fasse de la personne la mesure de toute innovation. Un humanisme capable de réconcilier puissance et responsabilité, liberté et solidarité, innovation et transmission.

Il ne s'agit pas d'écrire une nostalgie. Il s'agit d'écrire une espérance. Les générations qui nous ont précédés ont humanisé la révolution industrielle. Elles ont construit les protections sociales. Elles ont inventé le dialogue social. Elles ont rebâti l'Europe. Elles ont donné un visage humain au progrès. À notre tour désormais.

À nous d'humaniser la révolution numérique. À nous d'écrire la nouvelle doctrine sociale du XXI^e siècle. À nous de bâtir une société où les machines seront toujours plus intelligentes, mais où l'homme demeurera toujours plus grand. Car l'histoire ne retiendra peut-être pas que notre génération a conçu les algorithmes les plus puissants. Elle retiendra surtout si nous avons eu le courage de rester profondément humains.

**Chaque siècle connaît sa révolution.
Le nôtre connaîtra aussi son humanisme.
À nous de l'écrire.**

Sarah EL HAÏRY